République Centrafricaine
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE
Agence Nationale pour le
Développement de l'Elevage
Projet PARC R.C.A.
7 ACP RPR 396 PARC

UNION EUROPEENNE

Délégation de la Commission des
Communautés Européennes en
République Centrafricaine

MISSION D'APPUI AU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE PARC en REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

du 14 novembre au 3 décembre 1999

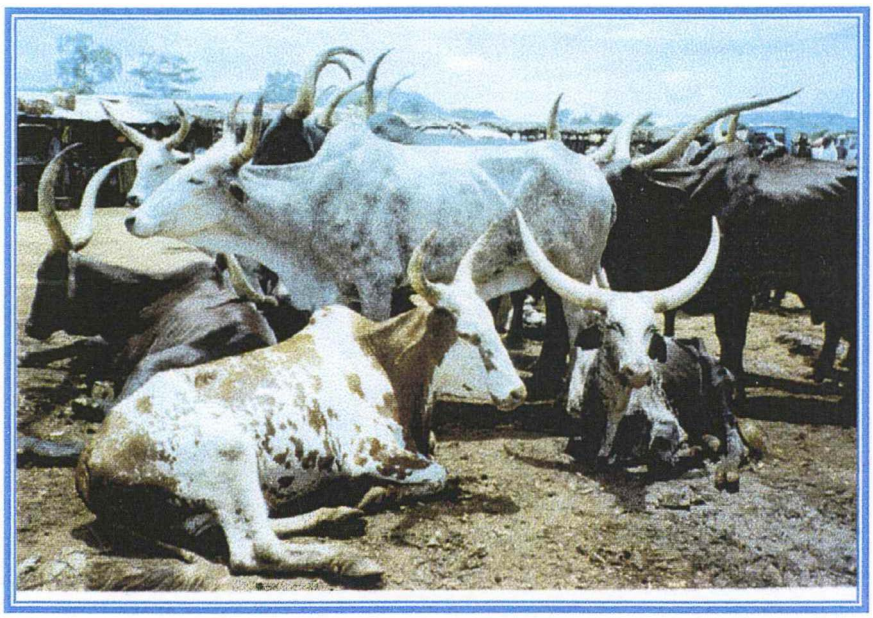

Jean-Jacques TULASNE
Pascal HENDRIKX
Cirad-Emvt

Janvier 2000

Rapport n° 02-00

CIRAD-EMVT
Département Elevage et Médecine
Vétérinaire du CIRAD
Campus International de Baillarguet
B.P. 5035
Montferrier-sur-Lez
34032 Montpellier Cedex 1

AUTEUR : Jean-Jacques TULASNE
Pascal HENDRIKX

ACCÈS au DOCUMENT :
Service Documentation du CIRAD

ORGANISME AUTEUR :
CIRAD-EMVT

ACCÈS à la RÉFÉRENCE du DOCUMENT :
Libre

ETUDE FINANCÉE PAR :
UNION EUROPEENNE

REFERENCE :
7 ACP RPR 396 PARC

AU PROFIT DE :
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage – République Centrafricaine

TITRE : **MISSION D'APPUI AU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE PARC EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

TYPE D'APPROCHE DATE et LIEU de PUBLICATION :
Montpellier – Janvier 2000

PAYS ou RÉGIONS CONCERNÉS :
République Centrafricaine

MOTS-CLEFS :
République Centrafricaine, peste bovine, PPCB, PARC-PACE, épidémiosurveillance, vaccination, réseau, formation, alerte précoce-réaction rapide.

RÉSUMÉ :

Cette mission d'appui a permis, dans le cadre de la restructuration du réseau d'épidémiosurveillance en République Centrafricaine, de proposer la constitution d'une **équipe d'animation,** le **repositionnement stratégique d'un certain nombre d'agents du terrain,** l'intégration effective du **service suivi-évaluation-statistiques**, le recentrage des activités de la **cellule de communication-animation** et d'insister sur le **rôle majeur du Laboratoire de Diagnostics** de Bangui. Les **problèmes logistiques**, en particulier de maintenance et de renouvellement des équipements, sont exposés.

Les perspectives du **volet formation**, qui représente un des maillons essentiels du futur programme PACE, sont présentés (préparation du **troisième séminaire épidémiosurveillance, formation de techniciens de l'élevage à l'Université de Bangui).**

Le risque de réintroduction du virus de la peste bovine en RCA, enfin, fait l'objet d'un certain nombre de commentaires sur les **flux commerciaux, le taux de couverture vaccinale** et **l'opérationnalité du système d'alerte**.

Le rapport conclut sur le fait que **l'organigramme actuel de l'ANDE constitue une contrainte majeure pour le bon fonctionnement du futur programme PACE**.

SYNTHESE

- Cette mission d'appui au projet PARC-RCA fait suite à une première mission sur le même thème effectuée en février 1999.
  Il s'agit d'une mission **d'évaluation** et de **propositions** afin de préparer le **passage du PARC au PACE.**

- Le suivi de la structuration du réseau d'épidémiosurveillance à conduit les consultants à proposer la constitution d'une **équipe d'animation « pluridisciplinaire »**, **le repositionnement stratégique d'un certain nombre d'agents du terrain**, en précisant le rôle des auxiliaires du réseau (**ADR**), à proposer également une meilleure intégration du **service suivi-évaluation-statistiques** au sein du projet qui pourrait se voir confier, en premier lieu, un « recensement approché » du cheptel centrafricain. La mission a également mis l'accent sur le rôle primordial de la cellule de **communication-animation** qui doit, en priorité, assurer dans son intégralité, la fabrication et la diffusion du bulletin d'information « SISAC » du réseau et s'impliquer d'avantage sur le terrain.
  Les consultants ont insisté, d'autre part, sur le **rôle majeur du Laboratoire de Diagnostics** et sur les dysfonctionnements successifs observés concernant le traitement des prélèvements.

  La mission propose, d'autre part, une collaboration étroite avec **l'Institut Pasteur de Bangui** autour d'un certain nombre de thèmes bien identifiés (fièvre de la Vallée du Rift, tuberculose bovine, PCR, maintenance, formations continues).

- La mission a abordé également les **problèmes logistiques** concernant les motos, radios, congélateurs, trousses SISAC et insisté sur la **maintenance préventive** et le renouvellement nécessaire de la plupart des équipements de terrain.

- Un autre chapitre du rapport expose les activités du **volet formation**, qui représente un des maillons essentiels de la stratégie du futur PACE. Dans ce cadre, un certain nombre de **thèmes « d'actualité »** tels que l'alerte précoce – réaction rapide et les prélèvements, sont proposés pour le **troisième séminaire de formation des agents du réseau d'épidémiosurveillance.**
  Un souci majeur est la formation d'une nouvelle génération de techniciens de l'élevage. Un nouveau cycle de formation sur deux ans (Bac + 2) s'ouvre en 1999-2000 à **l'Université de Bangui (à l'ISDR de M'BAIKI).** Cette formation diplomante devrait permettre de répondre à la demande exprimée.

- Dans ce même rapport, un certain nombre de commentaires sont présentés concernant **le risque de réintroduction du virus de la peste bovine en R.C.A.** (ce thème faisant l'objet d'un rapport spécifique d'une mission conjointe de P. HENDRIKX.
  L'absence de maîtrise des **flux commerciaux en provenance du Soudan et du Tchad,** le **faible taux de couverture vaccinale**, l'existence de **marchés terminaux clandestins (PK 22), le fait que le système d'alerte précoce et d'intervention rapide ne soit pas opérationnel, constituent un ensemble de risques majeurs** par rapport à la peste bovine et la PPCB.

- Dans un dernier chapitre, les consultants insistent sur le fait que **l'organigramme actuel de l'ANDE constitue une contrainte majeure pour le bon fonctionnement du futur programme PACE.**

SOMMAIRE

1 - TERMES DE REFERENCES DE LA MISSION 1

2 - DEROULEMENT DE LA MISSION 3

3 - PERSONNES RENCONTREES 6

4 - SUIVI DE LA STRUCTURATION DU RESEAU 7
- 4-1. Constitution d'une équipe d'animation 7
- 4-2. Agents du réseau 8
- 4-3. Service suivi-évaluation – statistiques 9
- 4-4. Communication-animation 10
- 4-5. Appui du Laboratoire 12
- 4-6. Collaboration avec l'Institut Pasteur de Bangui 13

5 - PROBLEMES LOGISTIQUES 13
- 5-1. Motos 13
- 5-2. Radios 14
- 5-3. Congélateurs 14
- 5-4. Trousses SISAC 15
- 5-5. Maintenance 15

6 - SUIVI DES RAPPORTS MENSUELS D'ACTIVITES 15

7 - VOLET FORMATION 16
- 7-1. Préparation du troisième séminaire de formation des agents du réseau 16
- 7-2. Formation de techniciens de l'élevage 16
- 7-3. Commentaires 17

8 - RELATIONS ANDE/FNEC 17

9 - RISQUE DE REINTRODUCTION DU VIRUS DE LA PESTE BOVINE : COMMENTAIRES 18
- 9-1. Les flux commerciaux 18
- 9-2. La couverture vaccinale 19
- 9-3. Le système d'alerte précoce et d'intervention rapide 19

10 - CONTRAINTES ADMINISTRATIVES 20

11 - CONCLUSION 21

12 - REMERCIEMENTS 22

I - TERMES DE REFERENCES DE LA MISSION

- Cette mission fait suite à une première mission d'appui à la mise en place du réseau d'épidémiosurveillance PARC en R.C.A., effectuée en février 1999 par J.J. TULASNE.

- Elle avait pour principaux objectifs :

  - **D'évaluer l'état d'avancement du projet** par rapport à la précédente mission,
  - **De présenter des propositions** d'ordre organisationnel et fonctionnel permettant de **préparer le passage du PARC au PACE**.

- Elle s'est déroulée conjointement à d'autres missions d'appui du CIRAD-EMVT au projet PARC-RCA (financement Union Européenne – 7ème FED) :

  - Une mission d'analyse et gestion du risque peste bovine en RCA (P. HENDRIKX, J.J. TULASNE),
    Tout ce qui concerne les protocoles de surveillance sera développé dans le rapport de cette mission.
  - Une mission d'appui au volet communication (A. LE MASSON),
  - Deux missions d'appui au laboratoire de diagnostics (G. LIBEAU, A. DAVID).

  Rappel : *Dans le cadre du volet faune sauvage du programme PARC (OUA/IBAR), le Dr. Philippe CHARDONNET, du CIRAD-EMVT, a séjourné à Bangui pendant quatre jours en même temps que l'ensemble de ces consultants.*

- Cette série de missions a été suivie immédiatement de deux missions d'évaluation finale du projet PARC-RCA (A. MARTIN, R. VINDRINET), afin de clore, à la demande de l'Union Européenne, le « contrat d'assistance technique – missions d'appui » (7 ACP RPR 396 PARC) **avant le 31 décembre 1999**.

- Rappel du chronogramme de ces missions :

CHRONOGRAMME DES MISSIONS
D'APPUI du CIRAD-EMVT au PARC-R.C.A.

	14/11/99	21/11/99	28/11/99	3/12/99	10/12/99	19/12/99
CONSULTANTS						
J.J. TULASNE suivi du réseau d'épidémiosurveillance			3 semaines			
P. HENDRICKX Analyse du risque peste bovine	2 semaines		26/11/99			
A. LE MASSON Sensibilisation/communication			2 semaines			
A. DAVID Diagnostic PPCB			2 semaines			
G. LIBEAU Diagnostic PB/PPR			1 semaine	26/11/99		
A. MARTIN Evaluation finale				10/12/99	9 jours	19/12/99
R. VINDRINET Evaluation finale					9 jours	

2 - DEROULEMENT DE LA MISSION - *13 novembre au 3 décembre 1999*

Elle s'est déroulée à Bangui avec quatre déplacements sur le terrain :

- SIBUT
- BIRAO-ZEMIO
- BOALI
- BOUAR

Samedi 13 Novembre :

Déplacement PARIS-BANGUI; Vol international ; Départ à 23h15

Dimanche 14 Novembre :

Matin : Arrivée à Bangui à 7h30 du matin ; Accueil par le Dr. KONDOLAS.
Transfert à l'hôtel
Après midi : Préparation de la mission ; repos

Lundi 15 Novembre :

Matin : Réunion de travail avec les Drs KONDOLAS, NGUERTOUM, KANDORO, et HENDRIKX
Entretien avec le Dr NGAYE YANKOÏSSET, Directeur général par intérim de l'ANDE
Entretien avec le Dr KOTA GUINZA, Directeur du FIDE.
Après midi : Entretien à la FNEC avec M. Bi-Amadou ISMAÏLA, et le Dr J.M. CENTRES.
Entretien à la délégation de l'Union Européenne avec M. L. PAGNI, conseiller économique
Visite à la compagnie d'aviation MINAIR, pour la préparation de déplacements terrain.

Mardi 16 Novembre :

Matin : Entretien avec le Dr B. EREPE Chargé de mission au Ministère de l'agriculture et de l'élevage (Bangui).
Entretien avec M. Ch. COLOMB, Conseiller adjoint, SCAC Bangui.
Entretien avec M. H. MBEDANE ET M. DIALLO MAHAMATH du bureau de la statistique à l'ANDE.
Interview de M. N.TEMBETI, Chef de secteur à Ndelé.
Après midi : Suite de l'entretien du matin avec les responsables du service statistique de l'ANDE
Interview de M. N. SANDJIMA, Chef de poste à Ngarba.

Mercredi 17 Novembre :

Matin : Entretien à l'Institut Pasteur de Bangui avec le Dr. J. MORVAN, Directeur ;
Réunion de travail avec le Dr. KONDOLAS.
Après midi : Réunion de travail avec le Dr. KONDOLAS.
Préparation du déplacement terrain avec la compagnie MINAIR.

Jeudi 18 Novembre :

Matin : Réunion avec S.E. le Dr Daniel-Emery DEDE, Ministre de l'agriculture et de l'élevage.
Visite au Marché à bétail au PK 13 à Bangui et entretien avec M. V. AMBECHE, technicien supérieur d'élevage, en présence de M. J. YAGUELKE, du service de production animale de l'ANDE.

Après midi : Réunion de travail avec MM. G. NDAMOYEN, B DOUNIA, B. GNIKOLI, et M. DIALLO de l'ANDE.

Vendredi 19 Novembre :

Matin : Déplacement en voiture Bangui-Sibut .
Réunion à Sibut dans les locaux du secteur de l'élevage avec des chefs de secteurs et de postes de la région Centre et des représentants de l'ANDE de Bangui.

Après midi : Suite de la réunion du matin
Visite du marché à bétail du PK 22 et retour à Bangui en fin de soirée.

Samedi 20 Novembre :

Matin : Repos et Consultation de documents.

Après midi : Repos et rédaction du rapport.

Dimanche 21 Novembre :

Matin : Accueil de G. LIBEAU, A. DAVID, et A. LEMASSON, du Cirad-emvt à l'aéroport de Bangui.

Après midi : Repos et organisation de la suite des missions.

Lundi 22 Novembre :

Matin : Départ pour Birao via Bria en Avion (Compagnie Minair).
Participants : Dr KONDOLAS, Dr NGUERTOUM, Dr HENDRIKX, M. LEMASSON, Dr TULASNE.
Arrivée à Birao et entretien avec le Préfet

Après midi : Réunion de travail avec le chef de secteur de Birao, le chef de poste de Boromata et le représentant de la FNEC à Birao.

Mardi 23 Novembre :

Matin : Suite de la réunion de travail de la veille.
Départ en avion pour Zemio via Bria.

Après midi : Arrivée à Zemio et entretien avec Mr le Maire de Zemio et ses collaborateurs.
Réunion de travail avec le Directeur régional et le chef de service santé animale de la région Est, le chef de secteur de Bangassou, et les chefs de poste de Rafaï et Zemio.

Mercredi 24 Novembre :

Matin : Entretien avec M. le Sous-préfet de Zemio.
Suite de la réunion de la veille avec les mêmes participants.

Après midi : Départ en avion pour Bangui.
Retour à Bangui en fin d'après midi.

Jeudi 25 Novembre :

Matin : Réunion à l'ANDE avec M. MOKONDJI, du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage.
Entretien avec le Dr. Ph. CHARDONNET du Cirad-emvt, en mission en RCA pour le volet faune sauvage du programme PARC.
Après midi : Réunion de travail avec le Dr. KONDOLAS.
Entretien avec M. Ch. GOUNEL, du projet PRASAC-ICRA RCA.
Soir : Dîner avec le Dr. KOTA GUINZA, Directeur du FIDE.

Vendredi 26 Novembre :

Matin : Visite de L'Institut Pasteur de Bangui en compagnie du Dr. KASSA KELEMBHO
Réunion au siège de l'ACCB, à Bangui, avec MM. ALI MAHADI et HASSANA ADAM.
Après midi : Entretien avec M. Ch. GOUNEL, du projet PRASAC-ICRA RCA.
Visite du marché à bétail PK 22.
Soir : Départ pour la France de G. LIBEAU et P. HENDRIKX.

Samedi 27 Novembre :

Repos, consultation de documents.

Dimanche 28 Novembre :

Matin: Réunion de sensibilisation à Boali avec A. LEMASSON, Dr G. KONDOLAS, A. DAVID, et G. NDAMOYEN.
Après midi: Retour sur Bangui et Rédaction du rapport.

Lundi 29 Novembre :

Matin: Déplacement en voiture Bangui-Bouar avec le Dr SAPOUA, le Dr KONDOLAS,
Après midi: Réunion à Bouar avec le Directeur régional de la région Ouest, et 6 chefs de secteurs et de postes.

Mardi 30 Novembre :

Matin: Suite de la réunion de la veille.
Après midi: Retour de nuit, en voiture, sur Bangui.

Mercredi 1er Décembre :

Jour férié en RCA : Fête nationale.
Rédaction de l'aide-mémoire et repos.

Jeudi 2 Décembre :

Matin: Suite de la rédaction de l'aide-mémoire
Réunion avec M. C.B LOSTELIUS, Chef de la délégation de l'Union Européenne à Bangui.
Après midi: Réunion avec M. DUPUIS, conseiller de coopération près l'Ambassade de France en RCA.
Fin de la rédaction de l'aide-mémoire.

Vendredi 3 Décembre :

Matin: Réunion de restitution à l'ANDE avec Le Dr R.N. YANKOÏSSET, Directeur général p/i
Court entretien avec S.E.le Dr D.E.DEDE, Ministre de l'agriculture et de l'élevage.
Après midi: Rédaction du rapport, entretien final avec le Dr G. KONDOLAS.
Soir: Départ pour PARIS de J.J. TULASNE : vol international de nuit

Samedi 4 Décembre :

Arrivée à PARIS le matin.

3 - PERSONNES RENCONTREES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (Bangui) :

S.E le Dr. Daniel Emery DEDE, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage.
Dr Basile EREPE, Chargé de mission.
Dr Domitien MOKONDJI, responsable du suivi évaluation des systèmes agro-pastoraux.

AUTORITES ADMINISTRATIVES :

M. le Préfet de Birao
M. le Sous-préfet de Zemio.
M. le Maire de Zemio.

AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (ANDE) :

Dr Raphaêl NGAYE YANKOÏSSET, Directeur général par intérim (Bangui).
Dr Denis SAPOUA, Directeur du service santé animale (Bangui).
Dr Guillaume KONDOLAS, Coordonnateur du projet PARC (Bangui).
Dr Etienne Abdallah NGUERTOUM, Superviseur Région Nord.
Dr. Joseph KELEMBHO, Directeur régional Région Est.
Dr Fulgence NDOKOUE, Directeur régional région Ouest
Dr Eloi POUNEKROZOU, Chef du service santé animale Région Est.
Dr Emmanuel KANDORO, Chef du service santé animale Région Centre.
M. Georges NDAMOYEN, Chargé de communication.
M. Hervé MBEDANE, Chef du service suivi évaluations et statistiques
M. Jacques YAGUELKE, Chef du service zootechnie, Direction production animale.
M. DIALLO MAHAMATH Chef du bureau statistiques.
M. Bruno DOUNIA, Chef de la section serosurveillance.
M. Barthelemy GNIKOLI, Assistant section épidemiosurveillance ;
M. André DOMALE Chef de secteur à Birao.
M. Nicolas TEMBETI, Chef de secteur à Ndelé.
M. Thomas TOADERE, Chef de secteur à Damara.
M. Yamindi BATANGA, Chef de secteur à Sibut.
M. Henri KANDAGBA, Chef de secteur à Dékoa.
M. Alfred RAMADANE, Chef de secteur à Kaga Bandoro.
M. Bernard GBAMAMILLE, Chef de secteur à Bouca.
M. Jean MEGREPAZE, Chef de secteur à Bangassou.
M. Michel GANAZOUI, chef de secteur à Paoua.
M. Abel GOUTENDJI, chef de secteur à Bocaranga
M. Simon OUAGO, Chef de secteur à Baboua.
M. Georges NGOUKOU, Chef de secteur à Bozoum.

M. Noël SANDJIMA, Chef de poste à N'Garba.
M. Théophile DOGOMANDJI, Chef de poste à Ouandago.
M. Bernard KOSSI YACKONGO, Chef de poste à Boudili.
M. Justin NGAMONDO, Chef de poste à Boromata.
M. Basile OUALO, Chef de poste à Rafaï.
M. Vincent SAKAGBENDO, Chef de poste à Zemio.
M. Michel OUNDA, Chef de poste à Yongoro.
M. Benjamin DJIGBIAT, chef de poste à De Gaulle.
M. Victor AMBECHE, Technicien supérieur de l'élevage, en poste au marché à bétail (PK13).

FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS CENTRAFRICAINS (FNEC) :

M. BI-AMADOU ISMAÏLA, Directeur de l'animation mutualiste (Bangui).
Dr Jean-Michel CENTRES, (Conseiller technique).
M. YAYA YOUNOUS, représentant de la FNEC à Birao.

FOND INTERPROFESSIONNEL DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE :

Dr Alphonse KOTA GUINZA, Directeur.

ASSOCIATION DES COMMERCANTS CENTRAFRICAINS DU BETAIL (ACCB) :

M. ALI MAHADI, secrétaire général.
M. HASSANA ADAM, secrétaire général adjoint.

INSTITUT PASTEUR (Bangui) :

Dr Jacques MORVAN, directeur.
Dr KASSA KELEMBHO, Chef du laboratoire des mycobactéries.
Dr Ionela GOANDJIKA, Chef du laboratoire des entérovirus.

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE (BANGUI) :

M. Carl Bertil LOSTELIUS, Chef de la Délégation de l'Union Européenne en République Centrafricaine.
M. Lucien PAGNI, conseiller économique.

SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION CULTURELLE-AMBASSADE DE FRANCE (Bangui) :

M. DUPUIS, Conseiller.
M. Christian COLOMB, Conseiller adjoint.

CIRAD (Montpellier-France) :

Dr Philippe CHARDONNET, Cirad-emvt, en mission en RCA pour le volet faune sauvage du programme PARC.
M. Christian GOUNEL, Cirad-tera, en poste à l'ICRA à Bangui, pour le projet PRASAC.

4 - SUIVI DE LA STRUCTURATION DU RESEAU

4-1. Constitution d'une équipe d'animation

- Il apparaît clairement que le coordonnateur PARC-RCA est fonctionnellement trop isolé. Il doit avoir la possibilité de déléguer et de s'appuyer sur une **équipe d'animation** opérationnelle, couvrant l'ensemble des activités du réseau.

- Afin de renforcer la cellule centrale PARC-RCA, il est donc proposé de mettre en place, sous la responsabilité du coordonnateur, un « **noyau dur** » que l'on pourrait intituler par exemple « **équipe d'animation** ».

  Cette équipe comprendrait :

  ⇨ Le coordonnateur,
  ⇨ Le responsable du service d'épidémiosurveillance,
  ⇨ Le responsable du service de diagnostic,
  ⇨ Le chargé de communication,
  ⇨ Le responsable du service suivi-évaluation, statistiques,
  ⇨ L'assistant technique.

- Afin que les fonctions de chacun soient bien identifiées dans leur complémentarité, il est proposé au coordonnateur de rédiger pour chaque membre de l'équipe, une **lettre de mission (fiche de poste).**

- **Cette équipe devra être motivée professionnellement**.
  Il est regrettable, par exemple, que le responsable du service d'épidémiosurveillance, nommé en août 1999, se soit mis en congés pour deux mois à partir du 1er novembre 1999, alors que les présentes missions d'appui avaient été programmées dès fin septembre 1999. Il est également regrettable que la responsable du Laboratoire de diagnostic n'ait pas jugé utile de participer aux différentes manipulations de laboratoires organisées par les deux consultantes.

4-2. Agents du réseau

- **Les recommandations de la mission conjointe « analyse et gestion du risque peste bovine et PPCB en République Centrafricaine » devraient conduire au repositionnement d'un certain nombre d'agents sur le terrain et de leurs moyens logistiques.**

- Il faudra ainsi **renforcer la surveillance dans un certain nombre de postes et secteurs**.

  Les consultants ont identifié au cours de leur mission les besoins suivants :

  ➢ 1 agent supplémentaire au PK 13 pour la surveillance sanitaire,
  ➢ 1 agent supplémentaire à DAMARA,
  ➢ 3 agents à BERBERATI, CARNOT, SABEWA (surveillance des marchés et abattoirs),
  ➢ 1 agent à OUANDA DJALLE.

  Cette liste doit être précisée et complétée pour ces quatre régions.

  Il serait préférable que l'agent de SAM OUANDJA soit encadré par le surperviseur du Nord plutôt que par celui de BAMBARI.

  Contrairement a ce qui avait été proposé lors de la précédente mission (J.J. TULASNE – février 99), il est préférable que le superviseur de la région Nord reste à BIRAO, zone « sensible » en saison des pluies, plutôt que de se déplacer à NDELE.

  Par contre, certains postes d'observations pourraient être supprimés comme à DINGIRI (région Ouest), par exemple.

Recommandation générale

Si, à un point d'observation stratégique, un chef de poste fait partie du réseau, son chef de secteur doit également en faire partie, afin d'assurer une bonne coordination. L'inverse n'est pas obligatoire.

- **Le rôle des auxiliaires du réseau (A.D.R.)**

En contact direct avec les éleveurs, leur rôle est **primordial**. Ce sont des **informateurs sanitaires** pour l'identification de signes cliniques pathognomoniques, le suivi des mouvements de troupeaux transfrontaliers et la surveillance des couloirs commerciaux.

Les ADR ont un rôle exclusif de surveillance sanitaire et, en aucun cas, de « contrôleur » et de « préleveur de taxes »

Leur dispositif doit être renforcé de façon significative, surtout dans les zones « sensibles », en particulier le long des frontières avec le Soudan et le Tchad et autour de Bangui afin d'assurer un encadrement des flux commerciaux. Les consultants ont identifié les besoins suivants :

- Région Nord :
  - 2 ADR minimum par poste d'observation,
  - les maintenir à NDELE
  - augmenter leur nombre à BIRAO

- Région Ouest : 2 ADR par poste d'observation car la vaccination s'arrête en 2000

- Région Est : 1 poste à KOUANGO

- Région Centre : des postes supplémentaires à :
  - DAMARA
  - DEKOA
  - DJOUKOU
  - BANGUI (marchés terminaux, PK 13, PK 22)

Il faut que leur zone d'action soit souple et évolue en fonction des problèmes du moment.

Les ADR doivent être pris en compte par le PACE et **rémunérés officiellement de leur arriéré de vacations** (100 000 F.CFA)

Il faut enfin, rapidement, leur assurer une **formation de base.**

4-3. Service suivi-évaluation – statistiques

- Ce service travaille en liaison avec un réseau d'enquêteurs (chefs de secteurs, chefs de poste). Les données de terrain sont collectées à partir de questionnaires distribués régulièrement au réseau.

  Ce service éprouve de grandes difficultés actuellement :

  ⇨ Pour collecter les informations du terrain,
  ⇨ Pour publier les données 1997-98.

- Ce service, qui doit opérationnellement s'intégrer dans le réseau, **ne possède pas actuellement de matériel informatique. L'acquisition de ces équipements est à prévoir d'urgence.**
  D'autre part, les questionnaires devraient être améliorés en intégrant les données sur les **éleveurs transhumants** :

  - Date d'arrivée et provenance des animaux,
  - Date de départ et destination.

- Il est proposé, d'autre part, d'effectuer un « **recensement** » du cheptel centrafricain. Il s'agirait plutôt, en réalité, d'une **estimation** de ce cheptel. Ce travail se faisait annuellement il y a dix ans (recensement uniquement du cheptel à vacciner, avant les campagnes). **Aucune donnée fiable n'est accessible actuellement.**

  De l'avis de tous les agents rencontrés au cours de cette mission, une **telle évaluation approchée est tout à fait possible sans grands moyens logistiques.**

  Cette opération pourrait s'effectuer **en saison des pluies**, afin d'atteindre les sédentaires et les transhumants (au retour de transhumance). Il est conseillé, pour travailler dans un climat de confiance, d'approcher les éleveurs dans les campements, le matin ou le soir, plutôt que dans les parcs de vaccination, les éleveurs subissant la « pression des taxes « et ne présentant pas tous les animaux à la vaccination.

  Une telle évaluation permettrait de connaître les effectifs approchés. Il faudrait, dans un premier temps, définir le nombre d'éleveurs ainsi que le nombre de têtes/éleveur.

  Cette approche intéresse, bien entendu, les acteurs économiques et les bailleurs de fonds et faciliterait les interventions d'urgence par une meilleure connaissance, par secteur, du nombre d'animaux vaccinés et à vacciner (nombre de doses à approvisionner) en cas d'apparition de foyer.
  De telles données permettraient, d'autre part, de justifier auprès des bailleurs de fonds une mise à disposition de moyens complémentaires dans un secteur « à risque croissant ».

4-4. Communication – animation

- Jusqu'à présent, le chargé de communication a joué un **rôle important de journaliste auprès des médias** et s'est surtout impliqué dans la **sensibilisation aux campagnes de vaccination**. Par contre, par exemple, il n'est pas intervenu au cours du deuxième séminaire de recyclage des agents du réseau (mai 1999) et ne participe pas à la réalisation du bulletin « SISAC-INFO ».

  Il est nécessaire de réorienter ses objectifs à court terme afin de dynamiser le retour de l'information de la coordination vers le terrain, c'est à dire l'éleveur.

- **Les supports de communication** :

  ➢ **SISAC-INFO**

  - Le N° 1 est « sorti » en juillet 1999(**cf. Annexe 1**). A sa lecture, on peut le considérer comme une **réussite éditoriale**. Sa présentation mérite d'être améliorée : édition en couleur au lieu de photocopies en noir et blanc. Son contenu pourrait être étoffé, par exemple, avec des « flashs » d'information sur les suspicions légitimes enregistrées et

les résultats d'analyse. D'autre part, les agents du réseau ne connaissent pas le numéro de téléphone et de télécopie de la coordination PARC à Bangui. Ces informations devraient être rappelées dans le prochain bulletin.

- Le chargé de communication et son équipe devraient désormais **prendre en charge l'ensemble de la fabrication et la publication de ce bulletin** et en assurer une **diffusion la plus large possible** auprès de l'ensemble des acteurs de l'élevage en R.C.A.

- Le rôle de l'équipe communication est :
  - ⇨ D'organiser le **Comité de lecture**,
  - ⇨ De contacter des **rédacteurs** nationaux et étrangers,
  - ⇨ D'assurer la **correction-fabrication** du bulletin,
  - ⇨ De prendre en charge sa **gestion budgétaire**
  - ⇨ D'établir un « **mailing** » complet jusque sur le terrain (préfets, sous-préfets, eaux et forêts, certains éleveurs...). On observe en effet, un **défaut important de diffusion du bulletin n° 1 au niveau des différentes régions visitées.** Pour l'ensemble de la région Est, par exemple, un seul exemplaire a été envoyé à la Direction Régionale !

➢ **Brochures techniques :**

- Des brochures claires et didactiques, en arabe et peul (en caractères arabes), ont été réalisées sur l'épidémiosurveillance des maladies animales (**cf. Annexe 2**).
- **Les autres thèmes prioritaires doivent être abordés** progressivement à travers ce support.

➢ **Tracts :**
Il faut assurer une large diffusion des tracts sur le terrain : les éleveurs sont très demandeurs.

- **L'animation – sensibilisation**

  - **Emissions radios :**

    - ⇨ **Leur impact est positif**, d'après les témoignages recueillis.
    - ⇨ Il est souhaitable d'envisager des émissions en arabe à l'attention des éleveurs proches de la frontière soudanienne.

  - **Réunions de sensibilisation sur le terrain**

    - ⇨ L' équipe de communication devra effectuer **plus de sorties sur le terrain** : que 2 missions dans la région Ouest en 1999 pour le lancement du réseau ! Il faut impérativement augmenter le rythme des missions d'appui surtout pour les zones reculées et prévoir systématiquement des déplacements avec les missions de passage et les équipes mobiles.
    - ⇨ Les thèmes abordés au cours de ces réunions doivent évoluer **en fonction des priorités stratégiques** définies par la coordination :
      - ♦ Alerte précoce et réaction rapide,
      - ♦ Prélèvements,
      - ♦ Cordon sanitaire,
      - ♦ Rappel des signes cliniques.

⇨ L'accent devra être mis sur **le rôle essentiel des éleveurs** dans cette stratégie d'ensemble. D'autre part, les **relations agents du réseau-éleveurs doivent être clarifiées** : « les agents ne sont pas des répresseurs et des taxeurs ! »

⇨ L'équipe de communication devra s'impliquer d'avantage auprès des **groupements d'éleveurs, des associations de commerçants et des chefs de bergers au PK 13**. Une réunion est prévue, à cet effet, avec l'ACOBECA, fin décembre 1999. L'équipe communication doit **faire passer un certain nombre de messages essentiels** auprès de ces importants acteurs de l'élevage pour :

- Reconnaître la peste bovine et la PPCB,
- Evaluer le risque en provenance de l'étranger,
- Expliquer les mesures d'urgence en cas d'alerte,
- Faciliter le prélèvement,
- Expliquer que **le réseau n'a pas un rôle répressif**,
- **Créer un climat de confiance** entre le réseau, les commerçants et les chefs de bergers.

4-5. Appui du laboratoire

- **Il a un rôle, bien entendu, primordial**.

- Un certain nombre de prélèvements pour suspicion légitime de peste bovine, PPR et PPCB en provenance du terrain (**cf. Annexe 3**) et datant de **juillet à octobre 1999** n'ont été traités que le **26 novembre 1999** à l'occasion des missions d'appui au réseau et au laboratoire conduites par les consultants du CIRAD-EMVT.

- **Le point le plus important est que, dans tous les cas, le coordonnateur n'a jamais été informé de l'existence de ces prélèvements, ni de leur arrivée à Bangui, ni de leur stockage effectif au laboratoire !** Comment peut-on, dans ces conditions, parler d'alerte précoce et d'intervention rapide ? ! On observe clairement des **dysfonctionnements successifs tout au long de la chaîne d'acheminement des prélèvements du terrain au laboratoire, directement liés à l'organigramme actuel de l'ANDE.**
  Dans ces conditions, le retour de l'information sur le terrain ne peut être assuré. **Cette situation met en péril l'ensemble de l'appareil stratégique mis en place depuis octobre 1998.** Les éleveurs et les agents de terrain commencent à se lasser de faire des prélèvements sans jamais avoir de réponse !

- Sur le plan technique, le rapport des deux consultantes du CIRAD-EMVT pour le laboratoire apportera les informations nécessaires, en ce qui concerne en particulier :
  - Le stock minimum nécessaire de kits et de consommables,
  - Le descriptif des analyses pouvant être réalisées actuellement et dans l'avenir par le laboratoire de Bangui,
  - Les modalités d'envoi de prélèvements dans des laboratoires de référence extérieurs,
  - La formation continue des techniciens de laboratoire.

- Il a été confirmé l'intérêt de **disposer à BIRAO du test AGID** : le superviseur de la zone Nord sera formé à cette technique.

4-6. Collaboration avec l'Institut Pasteur de Bangui

- Au cours de leur mission, les consultants ont rencontré le Directeur de cet Institut et certains de ses principaux collaborateurs. Une visite détaillée des laboratoires à permis d'identifier des thèmes de collaboration et d'appui éventuels. L'Institut Pasteur de Bangui est **Centre Régional OMS de référence pour la poliomyélite en Afrique** (cf. organigramme en **Annexe 4**).

- Les thèmes de collaboration retenus sont :

  - **Fièvre de la Vallée du Rift** :
    - 1 500 sérums bovins transmis par le programme PARC ont été testés par cet Institut avec 1 % IgG positifs et < 1 % IgM positifs
    - L'identification de **troupeaux sentinelles** permettrait de suivre l'évolution de cette maladie absente de R.C.A.

  - **Tuberculose bovine** :
    - Une collaboration avec l'abattoir frigorifique de Bangui a permis d'identifier en 1996 50 souches de mycobacterium bovis sensibles à tous les antibiotiques testés.
      Le **typage génomique** de ces souches est en cours pour essayer de comprendre le mode de circulation de ces mycobactéries dans les troupeaux.
      Une collaboration entre l'ANDE et cet Institut sur les **aspects zoonotiques** de cette maladie est envisagée.

  - **Biologie moléculaire** :
    - Dans ce domaine, l'Institut Pasteur de Bangui travaille actuellement essentiellement sur les mycobactéries et les arboviroses.
    - Cet institut possède des **équipements PCR disponibles, à la demande, pour d'autres maladies** (animales par exemple : PB, PPR, PPCB).

  - **Maintenance** :
    - Avec un expatrié de la coopération française en poste.
    - Un appui technique auprès de l'ANDE pourrait être étudié.

  - **Fourniture d'azote liquide** :
    - Une unité, financée par l'OMS, est en cours d'installation,
    - Les surplus de production seront revendus à l'extérieur. L'ANDE peut, sans préambule, s'approvisionner auprès de cet Institut.

  - **Formations continues**
    Des formations « à la carte » sur des techniques de laboratoires peuvent être organisées à l'Institut Pasteur de Bangui.

5 - PROBLEMES LOGISTIQUES

5-1. Motos

- Ce matériel est **largement amorti** sur l'ensemble du réseau et **devra être renouvelé** dans le cadre du PACE.
  Ces motos ont en général été achetées il y a quatre ans (1996).

- **Tous les postes de surveillance du réseau devraient avoir une moto dans le cadre du PACE** : pas de moto à BANGASSOU, par exemple !

- Il faut également prévoir de **reconduire l'indemnité d'entretien des motos** (supérieure à 110 000 F.CFA) et d'assurer, comme précédemment, **l'indemnité de carburant** pendant les campagnes de vaccination (3 mois), mais aussi tout au long de l'année (sans doute à un niveau moindre) de façon à permettre aux agents du réseau d'intervenir en continu sur le terrain.

5-2. Radios

- Le PARC actuel de radios **doit être renouvelé dans sa totalité**. Le matériel a plus de 15 ans en général ! Le secteur de BIRAO, par exemple, a récupéré la radio de NDELE. A cause de problèmes de raccordement à l'antenne, BIRAO ne peut émettre et recevoir que par l'intermédiaire de BAMBARI qui retransmet sur ou à partir de Bangui ! !

- La maintenance des équipements actuels n'est pas assurée : problèmes de fusibles et de batteries.

- Il faut s'équiper en **émetteurs multifréquences** pour pouvoir contacter différents organismes (eaux et forêts, gendarmeries...) sur l'ensemble du territoire.

- La liste actualisée des postes d'observations à équiper dans le cadre du PACE est la suivante :

  - **Matériel à renouveler** :
    BANGUI, BOUAR, BOSSEMBELE, BAMBARI, BIRAO, BOZOUM

  - **Postes supplémentaires à pourvoir** :
    NDELE,
    SAM OUANDJA,
    ZEMIO,
    BATANGAFO,
    BERBERATI.

5-3. Congélateurs

- Il faut revoir leur nombre et leur positionnement et prévoir **un congélateur minimum par secteur.**

- Ils font défaut à certains points stratégiques (DAMARA, SIBUT...)

- Un certain nombre d'accumulateurs sont à remplacer. Ils ont plus de trois ans de fonctionnement (BIRAO, AM DAFOCK),

- D'une façon générale, les équipements d'acquisition récente (de marque NORDEN) fonctionnent mal par rapport à du matériel plus ancien (ELECTROLUX).

- L'Union Européenne demande à ce que le PACE investisse dans des **congélateurs à pétrole** plutôt qu'à panneaux solaires (trop chers à l'achat).

5-4. Trousses SISAC :

- Elles n'ont **pas été toutes distribuées** (à BIRAO par exemple ! !)
- Elles **doivent être complétées** : **thermomètres, sacs, gants de prélèvement**
- Les agents souhaiteraient des **lits de camp** pour les nuits en brousse.
- Il faut améliorer les moyens de conservation des prélèvements sur le terrain par l'achat de **petites glacières**.
- Les agents du réseau demandent des seringues à injection. Il est clair que ce type de petit matériel est du ressort de l'ANDE et non du réseau PARC.

5-5. Maintenance

Une intervention régulière de l'équipe de maintenance de l'ANDE sur le terrain, pour suivre l'évolution de l'état général et entretenir les différents équipements (voitures, congélateurs, radios...) est **indispensable** et doit être organisée.

6 - SUIVI DES RAPPORTS MENSUELS D'ACTIVITES

On observe, d'une façon générale, un **retard et un défaut de transmission** de ces documents auprès de la coordination :

- **En novembre 1999, seuls 31 postes sur 42 avaient envoyé leurs rapports.**
- Les retards sont importants, surtout pour la région Ouest qui n'a pas envoyé de rapport à la coordination depuis le mois de juillet 1999 (à une exception près : BOZOUM).
- Les retards sont en moyenne de 2 mois, **ce qui est inadmissible**.
- Parfois les rapports ont été envoyés par les agents (BIRAO, par exemple) mais ne sont pas parvenus à la coordination à Bangui. Le problème est de bien confier les rapports à des « messagers sérieux « .
- Les rapports devraient être envoyés **régulièrement par chaque poste d'observation avant le 15 du mois suivant.**
- Il serait judicieux de les **éditer en double exemplaire** en cas de perte en cours de transmission.

7 - VOLET FORMATION

C'est un des points essentiels pour le futur PACE.

7-1. Préparation du troisième séminaire de formation des agents du réseau d'épidémiosurveillance

- Les deux premiers séminaires ont été **considérés unanimement comme très positifs** par l'ensemble des participants.

- Les thèmes suivants sont proposés pour le **troisième séminaire** :

  ⇨ **Rappel des signes cliniques** : peste bovine, PPCB, PPR ; ils sont encore trop souvent mal connus,
  ⇨ **Suspicion légitime** de ces trois maladies,
  ⇨ **Alerte précoce et réaction rapide qui représentera le thème majeur de ce séminaire**,
  ⇨ **Prélèvements** : modalités, envoi, fiches de commémoratifs
  ⇨ **Bref rappel**, pour information, des techniques de diagnostic de laboratoires disponibles,
  ⇨ **Travaux pratiques** : prises de sang, frottis sanguins, prélèvements,
  ⇨ **Supports de communication** :
  - **Tracts**
  - **Fiches signalétiques**

  Il est proposé, à l'intention des agents du réseau, la rédaction et l'édition de **fiches signalétiques plastifiées intitulées : « monographies de synthèse »** pour les maladies prioritaires (comportant les symptômes pathognomoniques, les lésions et les prélèvements).
  Il est conseillé d'organiser le séminaire **en dehors de la saison des pluies**, les agents se déplaçant difficilement au cours de cette période.

7-2. Formation de techniciens de l'élevage

- Comme il a été constaté lors de la première mission, un **rajeunissement du personnel** est nécessaire.

- **Deux possibilités s'offraient début 1999** :
  - La réhabilitation du **CTE** de BOUAR,
  - Une formation « à la carte « confiée au **Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire de MAROUA au Cameroun** (cf. devis en **Annexe 5**).

- **Une troisième possibilité s'offre maintenant** :
  - **L'Université de Bangui** ouvre en 1999 un cycle de formation très complet de **techniciens supérieurs de l' élevage** sur **2 ans** (Bacs C et D + 2) pour **20 étudiants par promotion** (dont 5 places réservées aux techniciens de l'élevage actuels). Cette **formation diplomante** se déroulera à l'Institut Supérieur de Développement Rural **(ISDR) à M'BAÏKI, en collaboration avec l'ANDE et la FNEC** (**cf. Annexe 6**).

  - Cette formation est acceptée par le Conseil de l'Université et les lignes budgétaires sont identifiées. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a été informé par le Recteur de l'Université de Bangui de **l'ouverture d'un concours d'entrée les 3 et 4 décembre 1999.**

- Ce nouveau BTS élevage est mieux orienté vers la santé animale, l'animation-vulgarisation (avec des formations à la langue Peul, par exemple), par rapport au BTS élevage-agriculture précédent (depuis 1991). **Il semble tout à fait souhaitable d'étudier cette troisième possibilité** qui permettrait d'assurer une formation par des professionnels nationaux. Le coordonnateur PARC a proposé un programme en pathologie, épidémiologie, épidémiosurveillance. Il est prévu, d'autre part, que les étudiants suivant cette formation puissent participer aux séminaires organisés par l'ANDE/PARC.

7-3. Commentaires

- On observe **pour la PPCB une faiblesse du réseau** au niveau des abattoirs intermédiaires et terminaux. Une **formation spécialisée des agents des abattoirs du réseau et hors réseau** est à organiser rapidement (lésions, prélèvements).

- Les éleveurs manifestent clairement leur intérêt pour **que le réseau** soit étendu **aux petits ruminants et aux volailles**, surtout en ce qui concerne l'information sur les traitements, qu'ils maîtrisent mal.

- Des formations au **CIRDES** pourraient être envisagées pour les **trypanosomoses**.

- Il faudra également prévoir des **formations de base pour les ADR** avant leur entrée en fonction et, sur proposition de l'ACCB, pour les **commerçants** (signes cliniques, mise en alerte).

- Enfin, il apparaît maintenant comme primordial **de ne pas exclure du dispositif stratégique** mis en place depuis octobre 1998 **les agents de l'ANDE « hors réseau »**. Une formation sensibilisation de ces agents autour des thèmes majeurs présentés par la coordination est à étudier, afin de **les motiver et d'éviter tout sentiment d'exclusion.**

8 - RELATIONS ANDE - FNEC

- Une fois de plus, on constate que les **relations opérationnelles entre ces organismes sont trop souvent inexistantes** sur le terrain et pourtant leurs missions sont tout à fait complémentaires.

- Il faudrait d'abord organiser des **réunions mensuelles** entre les deux organismes et assurer une liaison fonctionnelle sur le terrain entre les agents du réseau et les animateurs de la FNEC existants.

- La FNEC pourrait contribuer, en premier lieu, à **favoriser l'implication des éleveurs dans l'épidemiosurveillance.** Les éleveurs comprennent souvent mal l'intervention de « techniciens de l'extérieur ».

- Il faut, de toute façon, **attendre la restructuration du réseau d'animateurs FNEC**, qui ne peut plus maintenir 200 GIP avec 12 animateurs et va se recentrer sur les zones sédentaires. Il est prévu 3 animateurs dans le Nord et 3 dans le cordon sanitaire (IPY, KAGA-BANDORO, ALINDAO).

- La prise en compte éventuelle d'animateurs de la FNEC par le futur PACE a été évoquée à plusieurs reprises. Cela ne semble pas souhaitable finalement, aussi bien d'un point de vue institutionnel que fonctionnel.

9 - RISQUE DE REINTRODUCTION DU VIRUS DE LA PESTE BOVINE : COMMENTAIRES

Ce thème a fait l'objet d'une mission conjointe effectuée par le Dr. P. HENDRIKX du CIRAD-EMVT. Elle sera suivie d'un rapport spécifique.

9-1. Les flux commerciaux

- Le risque est clairement identifié à la frontière Nord avec le **Tchad**, ainsi qu'à la frontière Nord-Est et Sud-Est ave le **Soudan.**

- Au Sud-Est du pays, dans la région de BAMBOUTI, ce risque pourrait augmenter rapidement. Des flux commerciaux, en effet, essaient de s'implanter **entre BAMBOUTI et BANGUI**. L'ANDE ne semble pas au courant. Du bétail en provenance de MBOKI est déjà arrivé à Bangui. **Une mission d'investigation**, afin d'évaluer le risque, est proposée à la Direction régionale Est en direction de BAMBOUTI et MBOKI.

- L'existence de **couloirs commerciaux parallèles** en provenance du Tchad et du Soudan, ainsi que l'implantation « officieuse » du **PK 22 en amont du PK 13**, accroît le risque de réintroduction du virus bovipestique, de sa progression vers l'Afrique de l'Ouest, et de l'apparition de la PPCB en R.C.A.

- Les troupeaux mettent en général de deux mois à deux mois et demi entre BIRAO et BANGUI, et de un mois à un mois et demi entre le Tchad et Bangui.
  « Les couloirs de convoyage autorisés sont au nombre de 5... Toutefois, pour éviter les multiples tracasseries dues à la multitude des postes de contrôle sanitaire et des forces de l'ordre, les convoyeurs créent des pistes clandestines de convoyage... »
  Extrait du rapport : la commercialisation du bétail et les abattages contrôlés en République Centrafricaine (période 1991-1996) par Assana Remayeko et Mahamath Diallo – Page 10 du rapport.

- **Le « PK 22 »** est décrit comme un **« campement »**, ou **marché** clandestin devenu **« officieux »**. Il a lieu la veille du PK 13.

  En général, les animaux non répertoriés, en surplus par rapport aux laissez-passer sanitaires, sont vendus au PK 22. Le reste est vendu le lendemain au PK 13. Il faut savoir que sans doute **les deux tiers des animaux arrivent au PK 22 sans être vaccinés et sans laissez-passer**. En **évitant ainsi tous les contrôles** tout au long de leur trajet, les convoyeurs ont même des « **primes spéciales** » s'ils échappent jusqu'au PK 13 à tous les **contrôles vétérinaires et** à **toutes les taxes** ! ! !

  On notera également que certains convoyeurs prennent des laissez-passer nationaux pour des animaux venant de l'étranger (Tchad surtout). L'importation représente 80 % des animaux commercialisés en saison sèche, et 30 % en saison des pluies.
  L'absence totale de maîtrise sanitaire des flux commerciaux augmente considérablement le risque de réintroduction du virus de la peste bovine et d'apparition de la PPCB.

9-2. La couverture vaccinale

- **Elle est très faible en général.**

- **On peut estimer que plus des deux tiers du cheptel centrafricain n'est pas vacciné.**

- Le problème est, semble-t-il, plus difficile à gérer pour les flux commerciaux et les sédentaires par rapport aux **transhumants.**

  Les transhumants, surtout en provenance du Soudan, sont moins réticents à la vaccination et plus respectueux des réglementations.
  A la frontière soudanaise, en particulier, il est conseillé de renforcer l'équipe de vaccinateurs et de vacciner les animaux à la frontière plutôt que lorsqu'ils sont installés et de stocker du vaccin thermostable en trois points stratégiques (AM DAFOCK, BILI BILI, TIZI).

- **L'arrêt de la vaccination est prévu en 2000 dans l'Ouest du pays.**
  C'est la dernière chance pour les éleveurs, hors cordon sanitaire, de protéger un animal avec le **vaccin thermostable (300 000 doses en stock provenant du B.V.I. – Botswana).**

- **Deux contraintes majeures sont identifiées.**

  - **Le marquage des animaux vaccinés** :
    Le pourcentage d'animaux marqués reste **faible**, voire nul (NDELE, par exemple), malgré tous les efforts de sensibilisation déployés et fait perdre au marquage tout son intérêt stratégique. D'autre part, l'obligation de marquage freine certainement la vaccination en entraînant la fuite des éleveurs.
    Dans ces conditions, on peut se poser la question de savoir si le **marquage demeure un thème prioritaire ?**

  - **Les taxes** :
    Tous les témoignages concordent : les éleveurs comprennent encore difficilement **l'intérêt de vacciner contre des « maladies inexistantes » en payant, en plus, des taxes ! !**
    Pour les éleveurs, les vaccinateurs sont des « préleveurs de taxes » ! ! Souvent, en même temps que la redevance de vaccination, les éleveurs paient la carte FNEC et la ZAKKAT ! ! !
    Considérant que le problème est strictement du ressort des autorités compétentes du MAE, les consultants n' ont pas de proposition à présenter à ce niveau dans un contexte socio-culturel et économique aussi spécifique.

9-3. Le système d'alerte précoce et d'intervention rapide

- **A ce jour, il n'est pas opérationnel.**

- Un exemple parmi d'autres (cf. paragraphe 4-5. et annexe 3) qui concerne la PPR, illustre parfaitement les dysfonctionnements en série observés : suite à une suspicion légitime de cette maladie, des prélèvements de sang ont été effectués à **BIRAO** le 23/09/99. L'ANDE a été informé par radio le 27/09/99, et un rapport administratif est parvenu à Bangui le 25/10/99. **La coordination n'a, à aucun moment, été tenue informée de cet événement !** Les prélèvements sont restés en attente à BIRAO. Le passage de la présente mission à BIRAO les 22 et 23/11/99 a permis de débloquer la situation. **En moins d'une semaine** les

prélèvements ont été acheminés à Bangui par fret aérien régulier (coût 1 800 F.CFA/kg, deux vols réguliers par semaine), analysés au laboratoire. Les résultats sont **positifs pour la PPR** (Elisa et immunocapture). Ils ont été communiqués immédiatement par radio, en retour, au chef de secteur de BIRAO. **Cet exemple se passe de commentaires** !

- Pour remédier à cette **situation inacceptable**, il est proposé à la coordination de diffuser d'urgence, à l'ensemble des agents du réseau et hors réseau, **un questionnaire qui permettra d'établir une fiche « personnalisée » indiquant les modalités d'envoi de prélèvements et d'alerte précoce par secteur et par poste**. Ce questionnaire sera diffusé à l'ensemble des **agents du réseau et hors réseau**. Il leur sera demandé d'indiquer de façon détaillée, en tenant compte des conditions de terrain, le **« canal » le plus approprié** pour la transmission des prélèvements vers le laboratoire de Bangui et la mise en alerte de la coordination.

  L'expédition des prélèvements, par exemple, peut se faire par **fret aérien** (vols réguliers) par l'intermédiaire d'**ONG**, d'autres **organismes** institutionnels, par la **hiérarchie** (chef de secteur, direction régionale), ou directement par l'agent lui-même qui se rend sans tarder à Bangui, avec sa moto, et informe sa direction régionale à posteriori.

- Les prélèvements doivent être accompagnés d'une **fiche de commémoratifs**

- Les agents doivent être **remboursés rapidement** par la coordination des **frais de transport de prélèvement et de déplacemen**t engagés par eux-mêmes,

- Le transporteur doit connaître **le numéro de téléphone de la coordination à Bangui**,

- **La coordination doit être informée en urgence par radio, de l'envoi d'un prélèvement**. Plusieurs possibilités ont été identifiées par les consultants :
  - Le réseau d'épidémiosurveillance lui-même (mais matériel le plus souvent obsolète),
  - Les Eaux et Forêts,
  - Les ONG,
  - Les missions caritatives,
  - Les opérateurs économiques,
  - Le réseau OMS polio : des radios sont situées dans 6 préfectures avec une radio centrale à Bangui, à la direction de la médecine préventive.

- **Des indicateurs de performance doivent être mis en place rap**idement afin d'assurer une évaluation dynamique des protocoles :
  - Rapidité d'alerte, d'envoi de prélèvements, de réponse au laboratoire et de retour de l'information sur le terrain (résultat d'analyse, prise de décision),
  - Nombre de suspicions légitimes par mois,
  - La coordination pourrait s'inspirer du système mis en place par l'Institut Pasteur de Bangui dans le cadre du **réseau polio OMS :**
    - Les prélèvements sont payés à la tâche, s'ils sont **conformes au cahier des charges,**
    - Ils sont soumis aux **indicateurs de performance de l'OMS** (réseau mondial polio).

- Ces dysfonctionnements sont imputables, en grande partie, à la **position isolée de la coordination PARC** au sein de l'organigramme de l'ANDE. Les agents en « ont assez » d'envoyer des prélèvements sans avoir de réponse.

- Les consultants observent, d'autre part, que le **nombre de suspicions légitimes déclarées par l'ensemble des agents du réseau demeure anormalement faible** (en particulier dans la région Ouest où aucune suspicion n'a été transmise à la coordination depuis plus d'un an !)

- Un dernier commentaire concerne l'intérêt majeur pour la coordination de **développer un système d'information géographique** (SIG) pour assurer une **gestion dynamique, dans le temps, du réseau d'épidémiosurveillance**, identifier et maîtriser les **zones à risque (plans d'intervention d'urgence)**. Une collaboration avec le projet régional PRASAC/RCA (sur financement de la Coopération Française), hébergé par l'**ICRA** à Bangui est envisagée (cf. rapport de la mission de P. Hendrikx). Elle pourrait être formalisée par une convention de collaboration ANDE/ICRA.

10 - CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

- Les dysfonctionnements observés tout au long de cette mission et exposés dans ce rapport sont liés, en grande partie, à **l'organigramme actuel de l'ANDE**

- **La situation n'a pas évolué depuis la mission précédente. La coordination PARC** est toujours **isolée « enclavée »** au sein de cet organigramme et n'a ni autorité sur les agents du réseau ni **lien fonctionnel, en particulier avec le service d'épidémiosurveillance, le service de diagnostic, le service évaluation-statistiques.** Cette situation constitue une contrainte majeure pour le bon fonctionnement du projet, en cas d'alerte précoce et d'intervention rapide, d'acheminement et de suivi des prélèvements en provenance du terrain, et de suivi de la sérosurveillance, par exemple. **Seule la mise en place de relations fonctionnelles et humaines claires entre la DSA et la coordination PARC (PACE) permettra de lever ces contraintes. Il est urgent d'agir au risque de compromettre, à court terme, l'avenir du projet**.

- Les consultants proposent en **Annexe 7 un plan d'intervention en urgence** pour le réseau d'épidémiosurveillance ANDE/PACE-RCA qui devrait permettre de lever rapidement les contraintes administratives et logistiques actuelles et servir éventuellement de base de réflexion pour l'étude d'une réorganisation de l'organigramme actuel.

- Ce qui compte, finalement, c'est **de raccourcir au maximum le temps entre l'alerte et la mise en place de mesures d'urgence** sur le terrain.

11 - CONCLUSION

- Les composantes du réseau (équipe d'animation, agents de terrain) sont en place. Il faut maintenant **assurer d'urgence « les interconnexions »**. Pour ce faire, il semble impératif de lever les contraintes administratives en engageant une **réflexion sur une meilleure intégration du futur programme PACE dans un organigramme actualisé de l'ANDE**.

- Il convient également de rappeler **qu'en aucun cas, le réseau PACE ne doit se substituer aux missions de l'Etat** qui doit assurer le fonctionnement propre de ses services vétérinaires nationaux, au risque de se trouver dans une situation dangereuse : le PACE est, en effet, un programme à durée limitée avec des objectifs particuliers.

- Les consultants souhaitent que l'ensemble de leurs rapports de mission contribuent à favoriser une **dynamique régionale**, à l'occasion de la création du poste d'épidémiologiste régional PACE basé à N'Djamena.

- Il faut, enfin, rappeler que le **programme PARC (PACE) en RCA rend compte de ses activités au niveau régional (cordon sanitaire) et international (OUA/IBAR)**. Dans ce contexte, la prise en compte des recommandations de l'ensemble des présentes missions, conditionne, en grande partie, la réussite de ce projet en République Centrafricaine.

- A méditer, pour conclure :

  « Si on avait mis en place plus tôt un réseau d'épidémiosurveillance, on aurait arrêté plus tôt de vacciner »

  Un chef de poste du réseau PARC-RCA ANDE

12 - REMERCIEMENTS

Les consultants remercient très sincèrement Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, Monsieur le Chargé de Mission élevage, Monsieur le Directeur Général, par interim, de l'ANDE, Monsieur le Chef de la Délégation de l'Union Européenne en République Centrafricaine ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours de cette mission.

Un grand merci au Dr. Guillaume KONDOLAS et à toute son équipe pour leur accueil amical et leur disponibilité tout au long de cette mission.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BULLETIN « SISAC INFO » Numéro 1 24

ANNEXE 2 : BROCHURE « LES ELEVEURS ET L'EPIDEMIOSURVEILLANCE DES MALADIES ANIMALES » 29

ANNEXE 3 : SUSPICIONS LEGITIMES PB, PPR, PPCB, ETAT DES PRELEVEMENTS REALISES PAR LES AGENTS DU RESEAU ANDE/PARC-RCA 41

ANNEXE 4 : ORGANIGRAMME DE L'INSTITUT PASTEUR DE BANGUI 43

ANNEXE 5 : DEVIS POUR LA FORMATION DE TECHNICIENS AU « CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA » AU CAMEROUN 45

ANNEXE 6 : PROGRAMME DE FORMATION DE TECHNICIENS SUPERIEURS D'ELEVAGE A L'ISDR (UNIVERSITE DE BANGUI) 48

ANNEXE 7 : RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE ANDE (PACE-RCA : PROPOSITION DE PLAN D'INTERVENTION EN URGENCE 61

ANNEXE 8 : BIBIOGRAPHIE CONSULTEE 62

ANNEXE 9 : PHOTOS DE LA MISSION 65

ANNEXES

ANNEXE 1

BULLETIN « SISAC INFO » N° 1

NUMÉRO 1
JUILLET 99

SISAC -Info
SANTÉ ANIMALE

Bulletin du Système d'Informations sur la Santé Animale en Centrafrique

Editorial

Le réseau lancé depuis déjà quelques mois, il était assez logique de ne pas faire durer trop longtemps inutilement la parution du bulletin. Personnellement, je tenais beaucoup à ce que l'ensemble des moyens pour faire connaître nos activités d'épidémiosurveillance soit mis en place rapidement. Mon principe est de dire que plus on est informé, mieux on peut être partie prenante. Et Dieu sait s'il y a bien une activité où les efforts de tous les partenaires sont importants et doivent agir en synergie, c'est bien la surveillance épidémiosurveillance, surtout pour des maladies extrêmement graves comme la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovidés. Je crois qu'il n'y a pas de meilleur moyen qu'un bulletin pour atteindre ce but.

Le bulletin est là pour servir le réseau et je ne peux donc que travailler à ce que ce bulletin reflète le plus fidèlement possible les activités menées. Il est donc une tribune idéale pour dire l'importance du réseau et la faire comprendre selon plusieurs niveaux étalés sur le long terme. Il a d'abord pour rôle immédiat de protéger le cheptel centrafricain et celui des pays amis voisins contre des maladies graves (la peste bovine en particulier). C'est une source continue de renseignements pour suivre l'évolution de différentes pathologies et pouvoir réagir à temps devant tout phénomène anormal. Devant l'imminence d'un arrêt partiel de la vaccination en Centrafrique, le réseau constituera désormais la stratégie de lutte, et donc l'arme, contre la peste bovine, et plus globalement, les grandes épizooties meurtrières du bétail. Enfin, un réseau prépare l'avenir, notamment dans le domaine de la sécurité sanitaire en rendant possible l'évaluation du risque d'introduction ou d'exportation de pathologies, il aide donc progressivement à promouvoir les échanges entre pays.

Comme j'ai plaisir à lire les bulletins d'épidémiosurveillance d'autres pays d'Afrique de l'ouest et du centre, mon double souhait est que notre bulletin centrafricain, d'une part, soit apprécié aussi bien à l'intérieur de notre pays que par nos collègues africains et nos partenaires extérieurs, d'autre part, qu'il s'inscrive dans les grands objectifs du PARC et du PACE.

Dr R. NGAYE-YANKOISSET,
DG Agence Nationale de Développement de Élevage.

Le SISAC Info Santé Animale
Un outil d'information et de formation

Le bulletin du Système d'Informations sur la Santé Animale en Centrafnque s'ajoute désormais à la liste des moyens de communication à développer pour faire connaître et améliorer le réseau d'épidémiosurveillance centrafricain.

Le bulletin ambitionne de pouvoir satisfaire quatre objectifs dans le domaine de la surveillance épidémiologique à laquelle il doit être presqu'exclusivement consacré :

1. Être un outil pour rapprocher davantage en animation de réunions de sensibilisation les agents de terrain et les propriétaires d'animaux (éleveurs, commerçants...).
2. Etre un élément de liaison par excellence entre le terrain, les Directions Régionales et les instances dirigeantes à Bangui (Ministère, Programme PARC (et bientôt PACE)
3. Présenter à l'ensemble des acteurs du réseau, aux partenaires institutionnels et financiers nationaux ou internationaux et à toutes personnes intéressées par l'élevage la dynamique dans le domaine de la santé animale créée par le réseau.
4. D'une manière générale, devenir un outil de communication utilisé par tous.

Ce premier numéro sera donc entièrement dévolu à ces objectifs.
Il a semblé important à l'équipe de la rédaction de présenter largement, d'entrée de jeu, l'ensemble du dispositif. L'architecture du réseau et son fonctionnement vont donc être dévoilés. Les formations, pièces maîtresses dans la vie d'un réseau, vont être décrites. La parole sera donnée pour apporter une contribution directe sur une expérience vécue.
Des documents plus complets existent, nous pouvons les proposer.

Dès le numéro 2, dont nous souhaitons la parution à peine l'an 2 000 franchi et remis des festivités qui l'accompagnent, en fait après le 2éme recyclage des agents du réseau, la masse de données quantitatives devrait être plus critique puisque le réseau repose depuis mai 1999 sur une surveillance de 5 maladies.
Une rubrique formation continue sera ajoutée ainsi qu'une ouverture sur les expériences des autres pays Africains partenaires du PACE verra le jour.

Le bulletin est ouvert à tous, et soyez certain qu'il ne manquera pas de restituer les différentes contributions et évoluer en fonction des demandes de nouvelles rubriques.

Nous ne pouvons maintenant que vous souhaiter bonne lecture.

Dr G. KONDOLAS
Coordinateur National du PARC / RCA

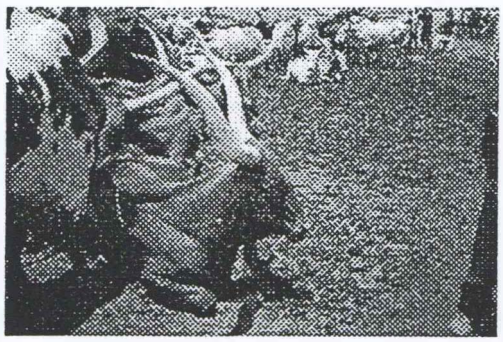

Fierté de l'élevage en RCA, les Zébus Mbororo

Sommaire

1 - Editorial du DG de l'ANDE
1 - SISAC Info un outil d'information et de formation
2- Le réseau d'épidémiosurveillance en Centrafrique
3 - Formation
3 - Résultats de la surveillance
4- La vie dans le réseau
4 - En bref.

le réseau d'épidémiosurveillance en Centrafrique

La présentation du réseau centrafricain nous est faite à partir de quelques questions posées au Dr KANDORO, Chef de Service de Santé Animale en région centre, complétées par des apports techniques

Pourquoi un réseau en RCA?

SISAC Info Santé Animale :« Pourquoi la campagne de vaccination contre la peste bovine continue t'elle dans notre pays alors que bon nombre de pays africains ont déjà arrêté de vacciner leurs bêtes contre cette épizootie et n'y a t'il que la vaccination pour se prémunir de la peste bovine ? »

Dr KANDORO : « Comme vous le savez, la République Centrafricaine fait frontière avec un pays où persiste encore des foyers déclarés de peste bovine. Cette situation géographique confère à notre pays une grande responsabilité de rempart vis à vis des pays de l'Afrique de l'ouest. D'où son importance dans le cordon sanitaire. Ainsi, la vaccination doit se poursuivre pour éviter l'introduction de cette maladie à travers les mouvements de bétail transfrontaliers (commerce et transhumance) très souvent désordonnés. Aussi il faut noter que même avec l'hypothèse de l'arrêt futur de la vaccination à l'ouest, celle-ci se poursuivra toujours dans le cordon sanitaire.
D'autre part, pendant 15 années de vaccination en RCA, les effectifs des animaux vaccinés n'ont cessé de décroître. D'où l'importance de mettre en place un système de surveillance de la peste bovine à travers le réseau d'épidémiosurveillance, et plus généralement des principales maladies animales » .

Deux maladies ont été à l'origine du réseau d'épidémiosurveillance né le premier octobre 1998 : la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovidés. La peste bovine du fait de sa gravité et de sa persistance au Soudan, de la responsabilité de la RCA pour son cheptel et celui des pays voisins, et en raison de l'imminence donc d'un arrêt partiel de la vaccination. La PPCB parce que le pays est menacé de toutes parts et en raison de ses conséquences économiques. Le réseau a pour devoir principal de détecter le plus rapidement possible toute suspicion de peste bovine pour maintenir le pays indemne et toute suspicion de péripneumonie contagieuse des bovides. D autres objectifs lui ont été par la suite assignés : connaître la situation sanitaire des trypanosomoses, des babésioses, de la peste des petits ruminants dans les postes d'observation du réseau.
La peste bovine est pour l'instant la seule maladie dont l'éradication (s'il y avait réintroduction accidentelle) est permise par le programme PARC

Fonctionnement général

SISAC Info Santé Animale : « Dans son fonctionnement, quelles spécificités offrent le réseau et quels en sont les principaux acteurs ? ».

Dr KANDORO « Le fonctionnement du réseau est basé sur une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs de ce réseau (éleveurs, bouchers, commerçants à bétail, services vétérinaires) en vue d'un contrôle et d 'une surveillance permanente de ces maladies sur l'ensemble du territoire centrafricain. Ceci implique qu'un climat de confiance doit être crée entre ces principaux acteurs surtout entre les éleveurs, les commerçants à bétail, les bouchers d'une part, et les agents responsables des points d'observation et les Directeurs Régionaux d'autre part .

A ces acteurs de terrain, il faut ajouter le groupe des intervenants de la Direction Générale (Directeur Général, Directeur de la Santé Animale) et de la Coordination du PARC».

Le réseau sur le terrain est constitué de 42 postes de surveillance. 38 à l'intérieur du pays, 4 à Bangui (2 au laboratoire, 1 à l'abattoir, 1 sur le marché à bétail). Il s'appui sur des secteurs et des postes vétérinaires. Les emplacements ont été choisis proches des concentrations de bovins telles les portes d'entrée du bétail sur le territoire centrafricain, lieux de passage des mouvements transfrontaliers, les couloirs de déplacement du bétail, commerce ou transhumance et les zones à forte densité animale, marchés de commercialisation du bétail, abattoirs et aires d'abattage

20 auxiliaires en appui à 10 agents responsables d'un poste d'observation sont placés le long des frontières et constituent une spécificité de la Centrafrique.
L'organisation institutionnelle prévue (à travers un comité technique et un comité de pilotage) manque encore aujourd'hui de caractère opérationnel.

Le rôle des acteurs de terrain

L'agent du poste de surveillance effectue un travail d'enquêteur sous forme d'une recherche active sur les animaux présents dans sa zone d'action, de toutes maladies pouvant évoquer l'une des maladies surveillées.
L'agent organise des tournées de sensibilisation et des visites pour la recherche des suspicions chez les éleveurs (de l'éleveur au sens strict, l'éleveur agriculteur à l'agro-éleveurs) de gros ou de petit bétail, aux marchés à bétail et sur les aires d'abattage, qui sont des lieux de rassemblement des animaux sur pied incontournables.

En cas de suspicion, le travail est très codifié comme nous le décrit le Dr KANDORO.

SISAC Info Santé Animale : « Quelles sont les précautions à prendre quand on découvre qu'un animal est malade dans un troupeau, dans ce cas que vont faire l'agent et les autres acteurs ? ».

Dr KANDORO : « Lorsqu'un éleveur découvre qu'un animal est malade dans son troupeau, la première chose à faire est d'isoler cet animal afin d'éviter la propagation de la maladie aux animaux sains.
Ensuite l'éleveur doit informer immédiatement le service vétérinaire le plus proche.
Le vétérinaire à son tour se rend sur le lieu, vérifie la déclaration de l'éleveur et si nécessaire, procède aux prélèvements sur l'animal malade qu'il envoie directement au laboratoire.
Le laboratoire procède aux analyses nécessaires et quelque soit le résultat du laboratoire, le Chef de poste vétérinaire, ou le Chef de secteur, ou encore le Chef de Service de Santé Animale remonte l'information au campement de l'éleveur. Quand la labo confirme la suspicion, des mesures intensives de police sanitaire sont prises afin de circonscrire le foyer de peste bovine ».

Les agents reçoivent l'appui du Chef de Service de Santé Animale (suivi, appui à la sensibilisation, aide dans la prise des premières mesures sanitaires préliminaires), deux équipes mobiles (identification des suspicions, mise en route du plan de lutte contre la peste bovine) et de la Coordination du PARC.

Les auxiliaires, quant à eux, assurent le contrôle du mouvement du bétail transfrontalier, la sensibilisation à la vaccination contre la peste bovine et appuient la recherche active de cas cliniques suspects de peste bovine et de péripneumonie contagieuse des bovidés.

Dr A. MAILLARD et G. ZIAMI – NDAMOYEN pour l'interview

Localisation des 42 postes d'observation du réseau

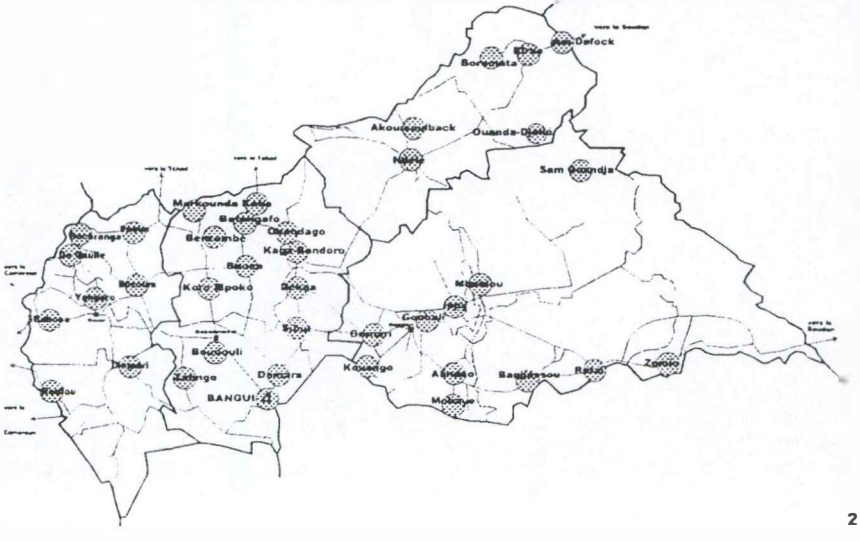

Formation

Les deux formations rapprochées qu'ont reçues les agents s'inscrivent dans un effort de formalisation des activités pour la mise en place du réseau centrafricain.

Le séminaire de formation initiale s'est tenu à Bangui en octobre 1998. D'une durée de 5 jours, il a pu réunir la presque totalité des agents de terrain (31 sur 40). Il a jeté l'ensemble des bases théoriques du fonctionnement du réseau. Des travaux pratiques sur bovins (marché à bétail terminal du PK13, abattoir de Ngola) ont permis de s'assurer de la bonne réalisation des prélèvements pour l'ensemble des participants. Cette formation a bénéficié de l'appui d'un expert Ivoirien du Laboratoire de référence de la peste bovine à Bingerville et de l'expert Tchadien ayant monté le REPIMAT (Réseau d'EPIdémiosurveillance des Maladies Animales au Tchad). Des documents de travail ont été remis aux agents pour faciliter l'approfondissement de certains thèmes de retour chez eux.

Le premier des recyclages a été organisé en mai 99. L'ensemble des agents (42 puisque deux agents supplémentaires ont rejoint le réseau) y a pris part. Six techniciens qui constitueront le pool de remplacement en cas de défection ont bénéficié également de la formation. Le recyclage a été l'occasion de ne plus considérer les Chefs de Service Régionaux de Santé Animale comme agents du réseau, ce qu'ils avaient été pendant 6 mois, pour leur proposer un rôle plus important dans le suivi des agents. Moins théorique, plus ouvert sur les discussions, il a été l'occasion d'améliorer les documents de formation notamment par l'intermédiaire de trois manuels très illustrés pour les agents et d'un polycopié des interventions réactualisant certaines données ou présentant les nouveaux thèmes. A cet égard, trois nouvelles maladies ont été introduites pour la surveillance, les trypanosomoses bovines, les babésioses bovines et la peste des petits ruminants. Les grands étapes en cas de réintroduction de peste bovine ont été enseignées, ce que l'on appelle " la réaction rapide " mise en œuvre dans le cas du plan de lutte contre la peste bovine. Les travaux pratiques ont été réalisés sur des bovins et des caprins. Le matériel de prélèvement complémentaire a été remis aux agents.

Ces formations ont été appréciées, d'une part, parce qu'elles ont remis en mémoire des connaissances un peu lointaines pour certains agents et qu'elles ont mis en place une activité unanimement reconnue comme importante pour le pays. D'autre part, parce que dans le contexte actuel, les initiatives de formation pour les techniciens du secteur de l'élevage sont trop rares.

Il est clair que 2 formations / recyclage par année est le rythme nécessaire pour maintenir la motivation des agents et donc le niveau de veille souhaitable. Les agents de terrain sont demandeurs.

Notre seul souhait est donc de pouvoir maintenir ce rythme lors de l'entrée dans le PACE.

Dr A. MAILLARD

Dr E. COUACY-HYMANN, Laboratoire de référence régionale de la peste bovine (RCI) et M.M. OUAGAL Coordinateur du REPIMAT (TCHAD), lors du séminaire de formation initiale.

Résultats de la surveillance

Au cours des 6 premiers mois de fonctionnement du réseau d'épidémiosurveillance, qui ne prenait en compte à cette époque que la peste bovine et la péripneumonie contagieuse des bovidés, aucune suspicion n'a été détectée. Fort heureusement du reste. Le pays est donc encore indemne pour ces deux maladies.

Le travail demandé aux agents est fait très sérieusement (voir le tableau ci-dessous) confirmant ainsi ce qui avait été observé lors de la première mission d'expertise sur le réseau en février dernier. Ils effectuent presque tous deux réunions de sensibilisation par mois et 8 visites de terrain en recherche active (4 chez les éleveurs, 2 sur les marchés et 2 sur les aires d'abattage). Pus de 2 300 éleveurs ont été sensibilisés en 6 mois, selon un moyenne de 15 éleveurs par séance. Plus de 40 000 bovins ont été observés pour la recherche des cas de suspicion chez les éleveurs ou sur les marchés (en moyenne 80 par visite), et plus de 2 100 (soit 5 p. cent) ont fait l'objet d'un examen clinique approfondi sur des animaux ne présentant ne serait-ce qu'un seul signe de l'une ou l'autre des maladies surveillées. Enfin, près de 1 200 carcasses ont fait l'objet d'un examen pour la recherche de PPCB, soit une moyenne de 9 par visite. Soyons satisfait de leur travail, et nous ferons tout pour le maintenir à ce bon niveau, mais dans les années à venir l'enjeu va être triple : faire en sorte qu'aucun groupe d'éleveurs n'échappe à la recherche active (par exemple les convoyeurs), affirmer que la recherche est exhaustive partout où elle se est conduite et évaluer correctement le risque d'introduction et de diffusion de la peste bovine en RCA.

Résultats d'octobre 1998 à mai 1999

Nombre de mois de travail cumulé	87
Nombre de postes ayant envoyés leur rapport	23 / 38
Nombre de suspicions PB	0
Nombre de suspicions PPCB	0
Nombre de personnes sensibilisees	2 313
Nombre de séances	164
Nombre d'examens cliniques de troupeaux pour la recherche active	503
Nombre de bovins observés	40 927
Nombre de bovins examinés	2 103
Nombre de visites d'aires d'abattage pour la recherche active	131
Nombre de carcasses examinées pour la recherche active	1 128
Nombre de troupeaux entrant	262
Nombre estimé d'animaux entrant	8 505
Nombre de troupeaux incomplètement vaccinés	211
Nombre estimé d'animaux non vaccinés	7 328

Le contrôle des mouvements du bétail aux frontières ne concerne pas tous les agents, mais les résultats disponibles sont trop parcellaires pour pouvoir donner une vue d'ensemble complète. Cependant, il ressort que pour les 10 postes ayant fait parvenir leurs résultats, 80 p. cent des 260 troupeaux rencontrés venant du Tchad ou du Soudan ne sont pas immunisés en totalité contre la peste bovine. Les quelques 8 500 animaux entrant seraient vaccinés à moins de 15 p. cent ! La certitude du risque est là. Les vaccinations qui permettent d'abaisser ce risque, voire de le rendre nul, n'ont pas été suffisamment chiffrées pour fournir une conclusion pertinente. Les auxiliaires du réseau, qui vont être mis en place dans les deux mois à venir, auront pour rôle de recueillir le plus précisément ces données. Attendons donc leur premiers résultats, leur suivi et donc la parution du prochain SISAC Info Santé Animale.

Par contre, seuls 60 p. cent des agents ont fourni leur rapport, et leur envoi irrégulier traduit les difficultés d'acheminement. Le séminaire de recyclage de mai a été l'occasion de rechercher des solutions à cet état de fait (utilisation des trafics, des tournées de suivi des encadreurs, etc.).

Dr G. KONDOLAS

La vie dans le réseau

Monsieur KANDAGBA Henri, Chef de secteur d'Elevage de DEKOA présente ses activités au sein du SISAC.

SISAC Info Santé Animale : Monsieur KANDAGBA, depuis combien de temps êtes-vous affecté à ce secteur et que faites-vous concrètement ?

Henri KANDAGBA : J'ai été affecté comme Chef de secteur d'Elevage en février 1998. Je suis à cheval sur deux sous-préfectures à savoir Dékoa et Mala. En tant que Chef de secteur, je contrôle les activités des Chefs de postes vétérinaires . A ce titre, je fais également le contrôle des mouvements du bétail, je participe aux différentes réunions administratives et techniques dans les deux sous-préfectures précitées, enfin, j'appui les Groupements d'Intérêts Pastoraux en cas de conflits.
Pour mémoire, c'est depuis octobre 1998 que je suis impliqués dans le réseau où j'ai pris part à deux sessions de formation des agents d'épidémiosurveillance (octobre 1998 et mai 1999).

SISAC Info Santé Animale : On ne poursuit jamais deux lièvre à la fois. Comment conciliez-vous activités de Chef de secteur et d'agent du réseau.
Henri KANDAGBA : Les activités du secteur sont programmées à l'avance, donc cela ne peut pas empiéter sur mes attributions pour le réseau. Je rencontre régulièrement les éleveurs sédentaires et transhumants avec qui je tiens les réunions de sensibilisation. J'effectue de temps en temps des visités des abattoirs, ce qui me permet d'apprécier à sa juste valeur la qualité du travail réalisé par les Chefs de poste dans le domaine de l'inspection sanitaire. Au niveau des marchés à bétail, je procède aux examens cliniques sur l'ensemble des animaux. Pour l'instant, aucune suspicion ne m'a été rapportée par les éleveurs.

SISAC Info Santé Animale : Quelle est l'ambiance que vous vivez dans le réseau ?

Henri KANDAGBA : Le réseau m'a rendu très actif dans le secteur car généralement après la grande campagne PB et PPCB, je me contente des activités sporadiques. Actuellement, je me retrouve constamment avec les éleveurs sédentaires, exploitants de culture attelées avec qui nous discutons des problèmes de santé des animaux. J'envoie régulièrement mes rapports mensuels à mes Chefs hiérarchiques pour transmission à la Coordination PARC.

SISAC Info Santé Animale : Monsieur KANDAGBA, je vous remercie.

Propos recueillis par G. ZIAMI – NDAMOYEN
Chargé de communication PARC.

SISAC en bref

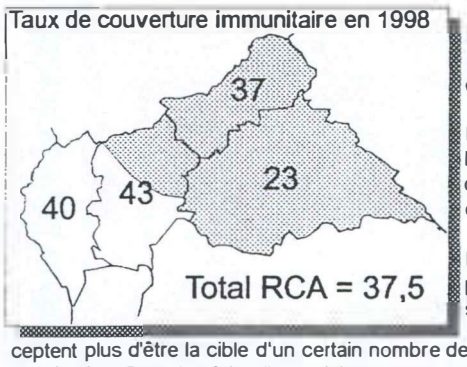

Vaccination 1997/98, résultats et perspectives

Les résultats de la campagne de vaccination 1997/98 oscillent autour de 400 / 450 000 bovins vaccinés, chiffre stable depuis 2 ans. Mais on est loin des 2 140 000 animaux vaccinés après l'épisode tragique de peste bovine en 1983.

La baisse de la fréquentation des séances de vaccination depuis 5 ans se traduit naturellement par une baisse du taux de couverture immunitaire. Près de 59 p. cent des animaux vaccinés en 1994 à 37,5 p. cent en 1998. Les deux régions frontalières avec le Soudan enregistrent les plus mauvais taux. Il faut considérer le cheptel centrafricain comme sensible et donc sous la menace de la peste bovine.

Les causes sont internes et externes au Programme PARC. Démarrage tardif des campagnes lié à des perturbations dans la mise en route de devis programme. Les éleveurs ne sont plus près pour payer un service qui ne leur convient plus puisque la peste bovine n'est plus réapparue depuis 16 ans. Ils n'acceptent plus d'être la cible d'un certain nombre de tracasseries, certaines liées à la vaccination. L'éleveur fuit la contrainte, mais pas nécessairement la vaccination. Dans les faits, Ils participent aux campagnes obligatoires mais en présentant de moins en moins d'animaux, probablement toujours un peu les mêmes. Ajoutons à cela les mortalités sur des bovins vaccinés et les naissances de jeunes échappant à la vaccination et la chute de la couverture immunitaire est très rapide.

D'ici peu de temps, probablement à l'entrée dans le PACE, la vaccination va s'arrêter en région ouest ainsi que dans une grande partie de la région centre. Le réseau aura alors une bonne maturité et les différents recyclages auront conduit à une bonne maîtrise de la " réaction rapide " en cas de réintroduction de la peste bovine.

En matière de vaccination, les efforts seront portés dans le cordon sanitaire (en gris sur la figure ci-dessus) : Utilisation de vaccin thermostable, campagnes de sensibilisation renforcées, appui des auxiliaires du réseau, amélioration des outils de communication. L'harmonisation des tarifs de vaccination avec les pays du cordon sanitaire constituera un point important. De même que l'instauration ou non d'autres vaccinations (PPCB en particulier).

Séminaires sous régionaux et visites des consultants

Une rencontre s'est tenue à Ndjaména du 1 au 3 juillet 1999. Elle a eu pour objectif d'harmoniser les actions au niveau du cordon sanitaire. Pour la première fois le Soudan était assis à la même table que Centrafricains et Tchadiens montrant, si besoin en était, l'importance du rendez-vous. Nous attendons deux missions en épidémiosurveillance très importantes pour la RCA : d'une part, le retour du Dr J.J. TULASNE pour une appréciation des avancées obtenues depuis sa mission de février dernier, d'autre part, la mission du Dr P. HENDRIKX pour une meilleure gestion du risque d'introduction de la peste bovine. Dans les deux cas, le terrain sera visité. Agents du réseau, tenez-vous prêts !

Directeur de la publication : Dr R. NGAYE-YANKOISSET.
Comité de rédaction : Dr D. SAPOUA (Directeur de la Santé Animale), Dr G. KONDOLAS (Coordinateur du PARC), Dr A. MAILLARD (Conseiller technique PARC), Dr G. ALI AMARA (Chef du Service Diagnostic), M. G. ZIAMI-NDAMOYEN (Chargé de communication PARC), Dr F. KOUMANDA (Chef de Service Ouest de Santé Animale), Dr E. KANDORO (Chef de Service Centre de Santé Animale), Dr E. POUNEKROZOU (Chef de Service Est de Santé Animale), Dr E. NGUERTOUM (Superviseur de le région nord).
Conception et saisie : Dr A. MAILLARD

Programme PARC / RCA
Agence Nationale de Développement de l'Élevage
BP 1 509
Bangui,
République Centrafricaine.
Tel/fax : 00 236 61 84 15

ANNEXE 2

BROCHURE :
« LES ELEVEURS ET L'EPIDEMIOSURVEILLANCE DES MALADIES ANIMALES »

OUA / IBAR
FAO

PARC COMMUNICATION

LES ELEVEURS ET L'EPIDEMIOSURVEILLANCE DES MALADIES ANIMALES

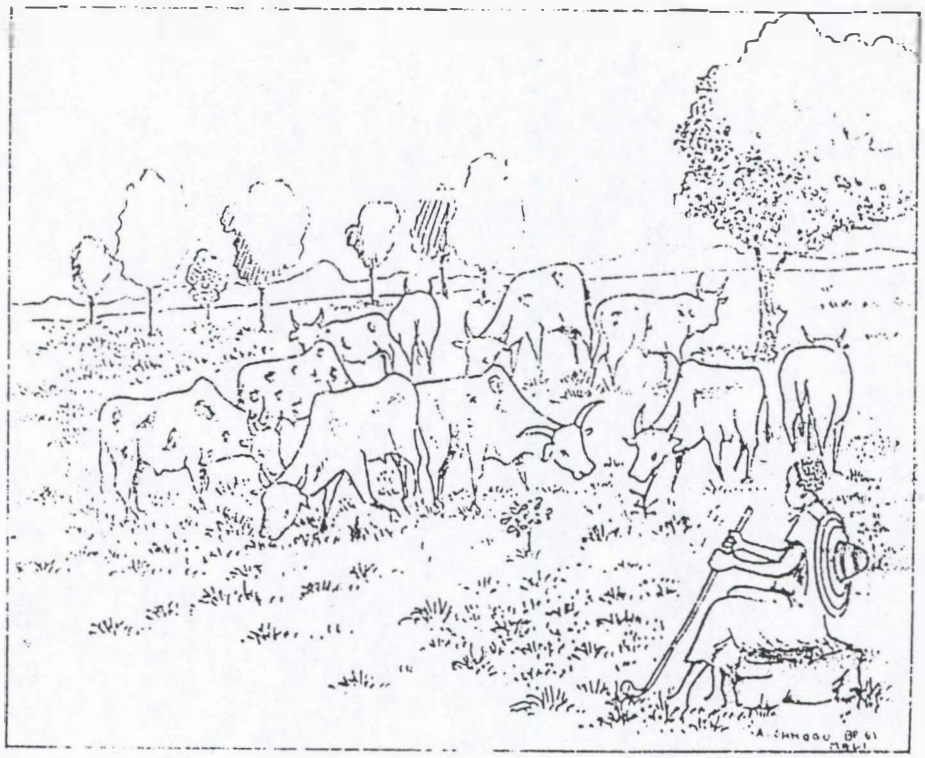

Bamako Octobre 1998

1

Comment reconnais-tu qu'un animal est malade dans ton troupeau ?

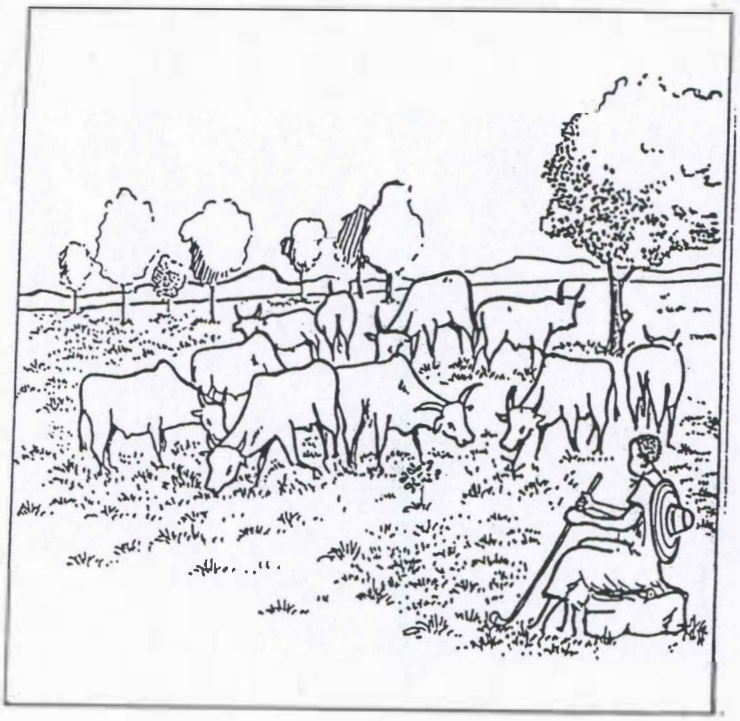

ثَفْ مَنْدِيرْتْ نَغْ إِيوْنَى دْ ثَبْرَمَاطْ

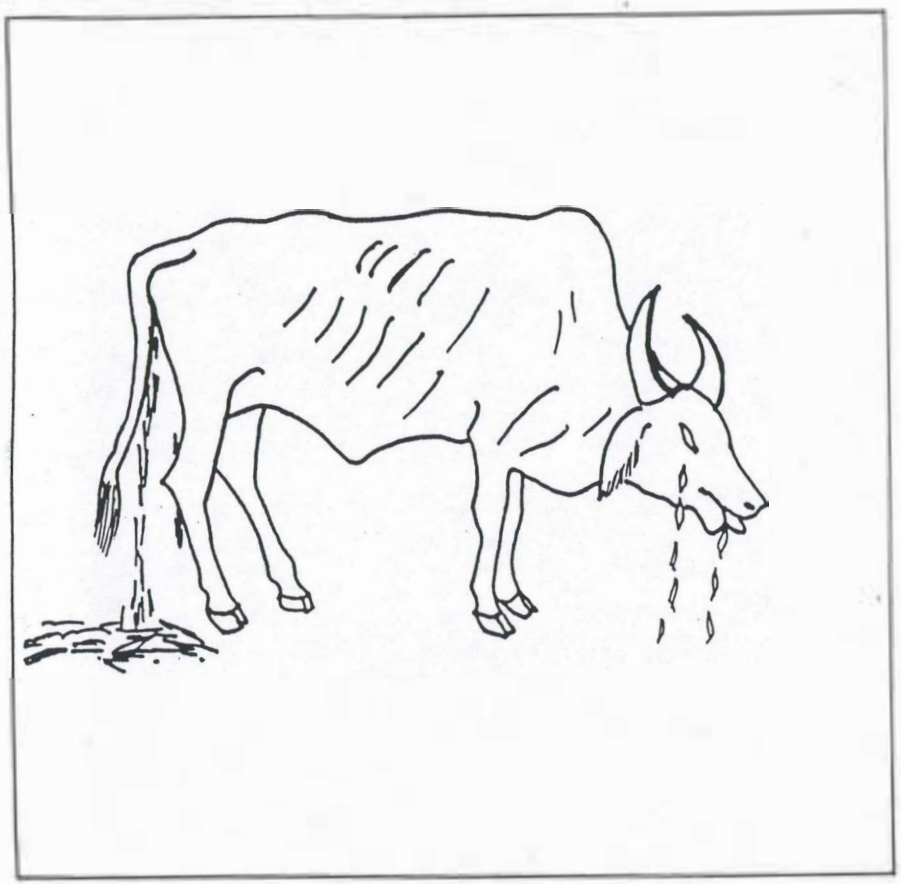

Larmoiement, jetage sont des signes cliniques de la peste bovine.

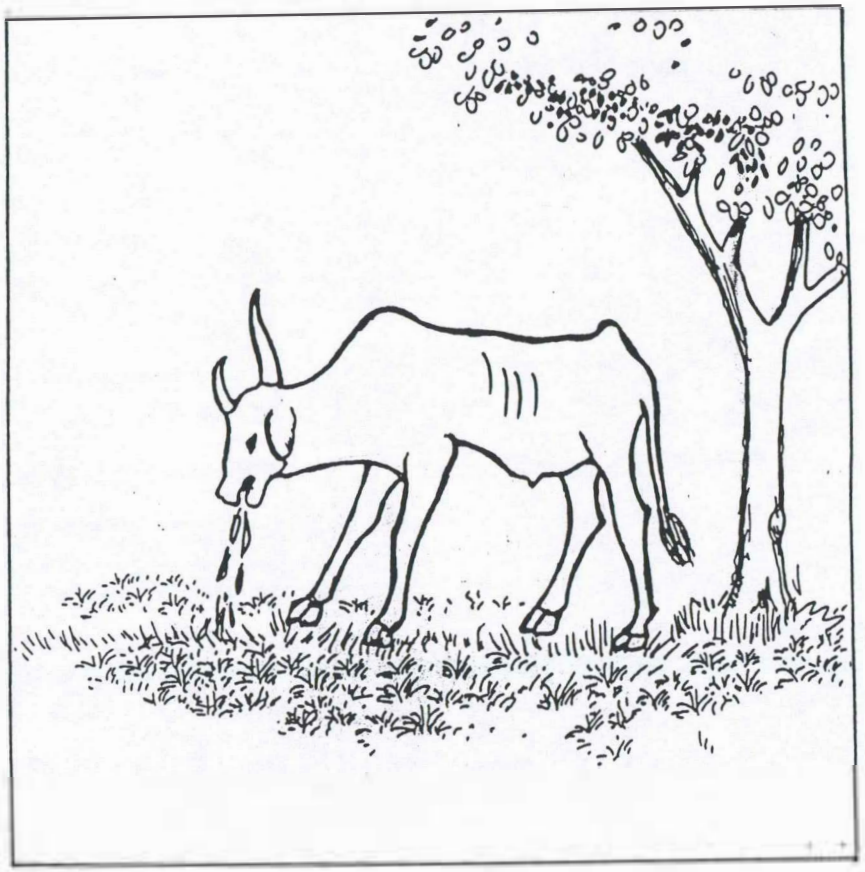

Cet animal présente des signes de la Péripneumonie Contagieuse Bovine.

Que dois-tu faire lorsque tu découvres ces signes de maladie dans ton troupeau ?

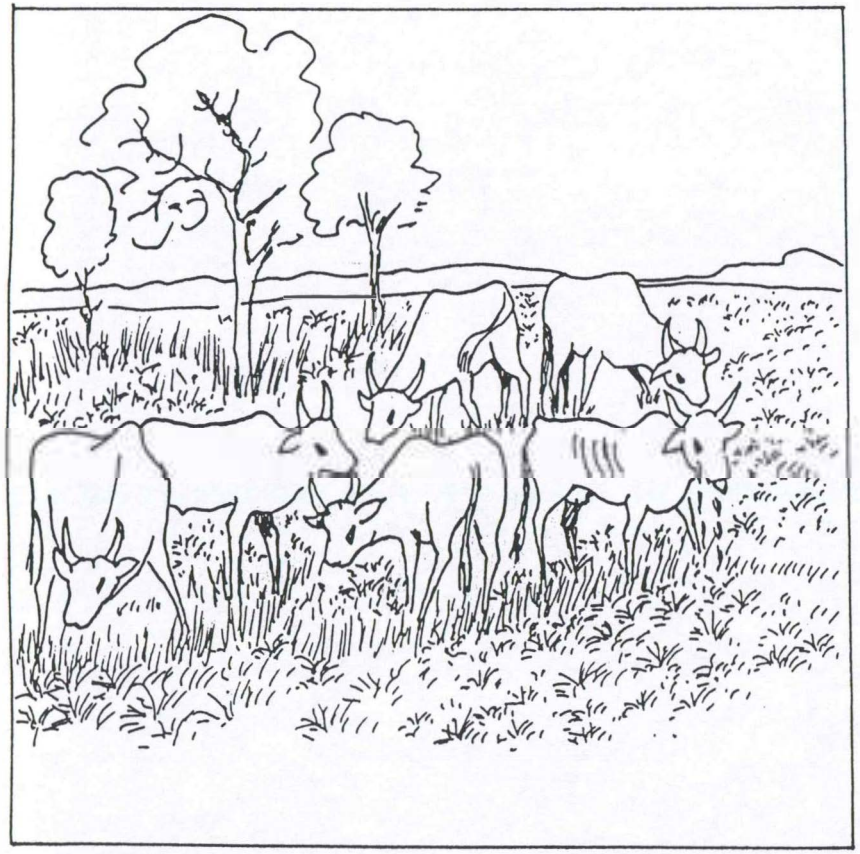

نْ غطتَ نْغ يغ مسَالْ يَوْ ذيطى بْ ر
نْبْرْ ماطَ

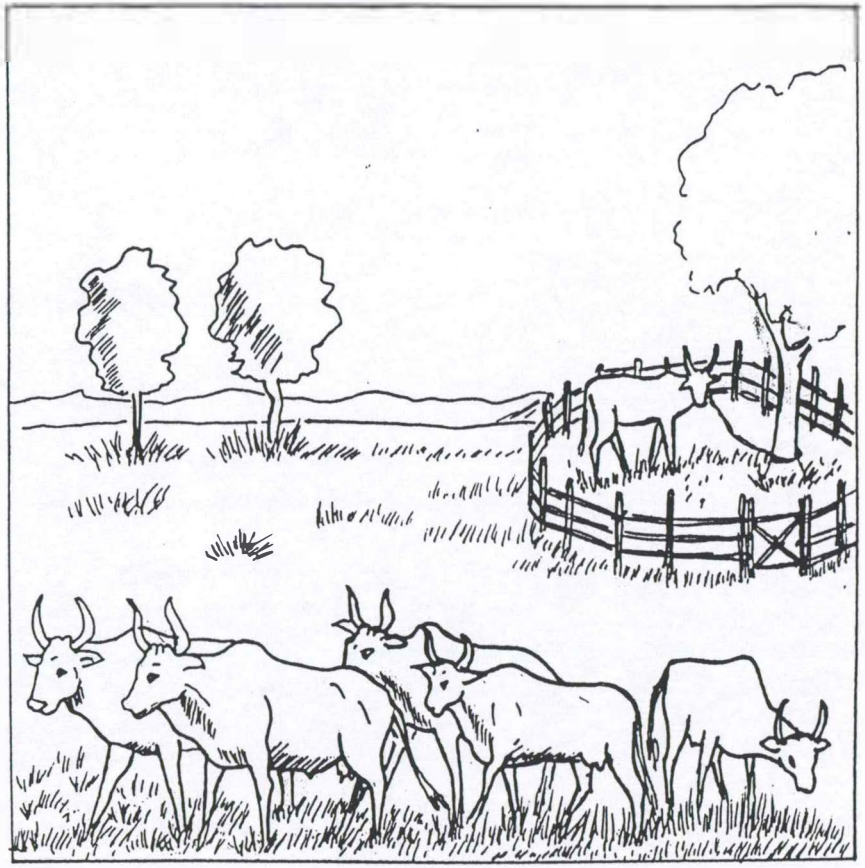

L'isolement de l'animal malade évite la propagation de la maladie.

حْمْبُغْ نَغْ يَوْغى حِسْنْ رَابَغْ نَغ جَمِ

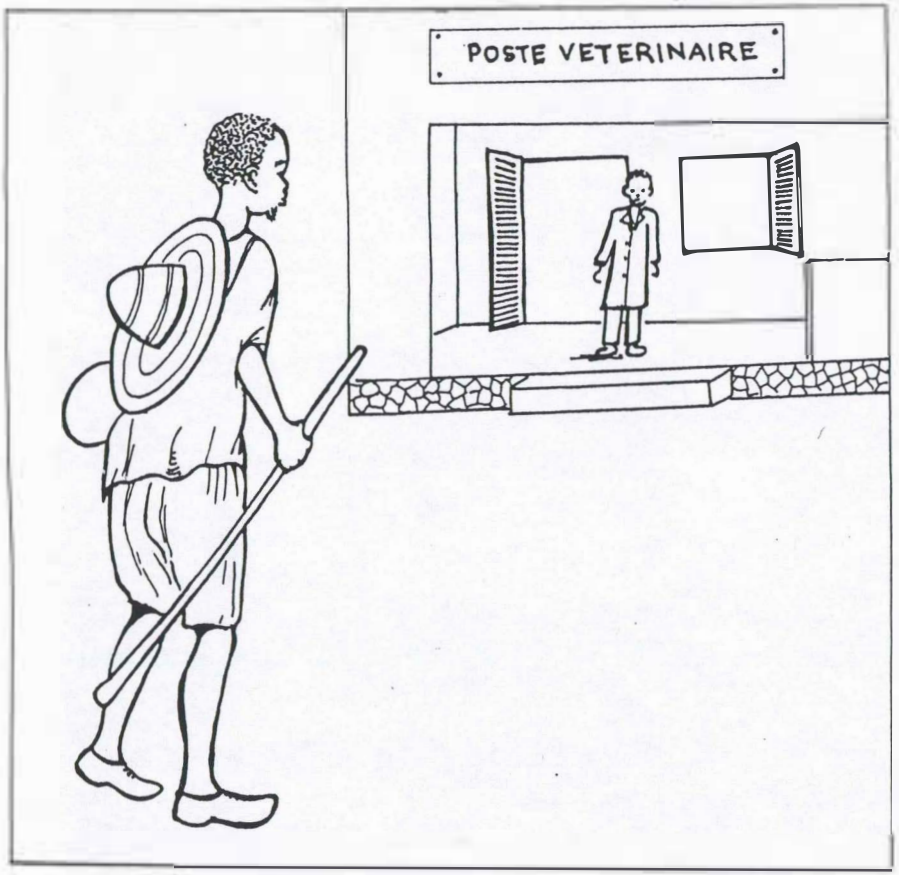

L'éleveur doit informer le service vétérinaire le plus proche.

دْزْوْ مَنْدِ نَابِى طْيَاوِ دْفْتَ نَعِ مُمْ

Le vétérinaire vérifie la déclaration de l'éleveur.

دْفْتَ بَهَالاَ رَنَغْ بَوْ غَمَنْ

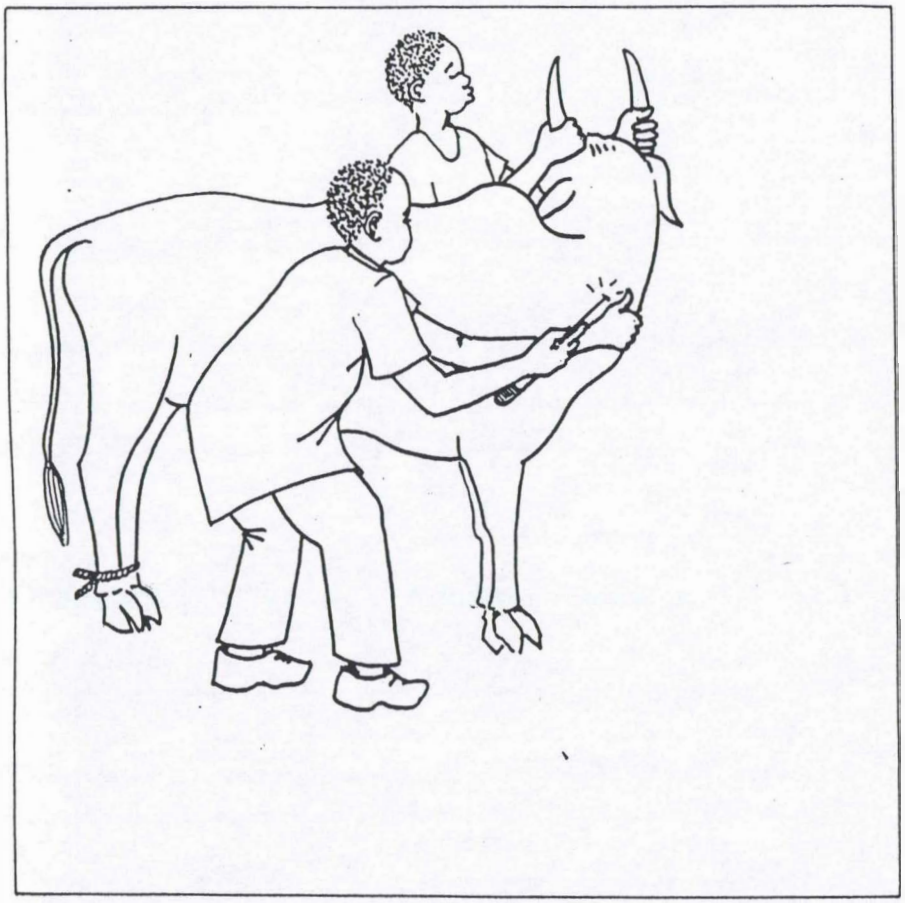

Le vétérinaire prélève le sang de l'animal malade.

ذ ڢْتَ هْوسَ يِيعَمْ مَا نِجِى

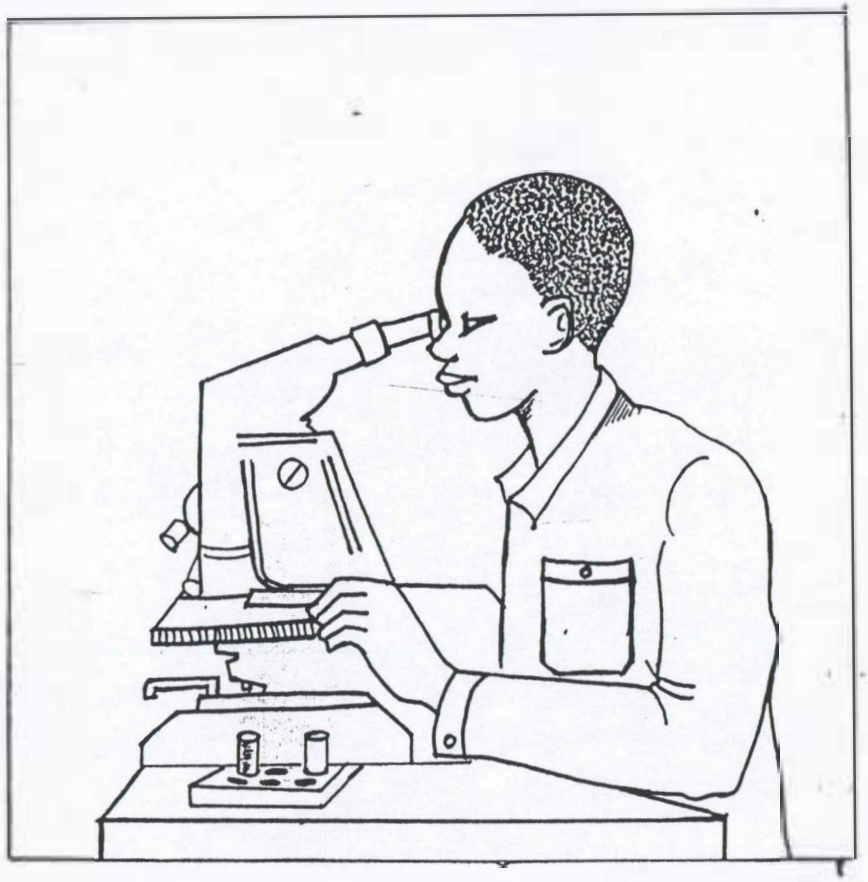

L'analyse du sang précise le type de maladie.

لَا رْغْ يِيَمْ مَنْ هْلَّنْ يَوْمَا غْ

L'information ne doit pas s'arrêter au niveau du village et du vétérinaire, elle doit remonter à un réseau.

ممندبى طبرمن حمب برزو

Comment le réseau chargé de la surveillance des maladies doit être constitué?

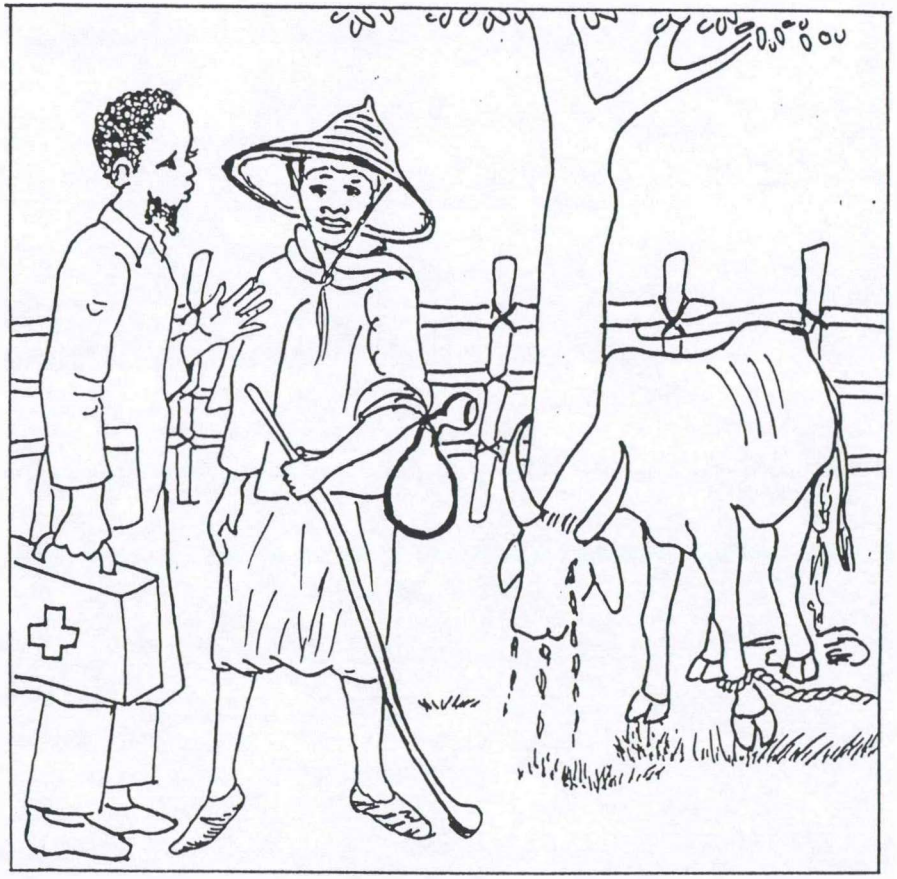

نبى برزو ممنوو يوج وطربى؟

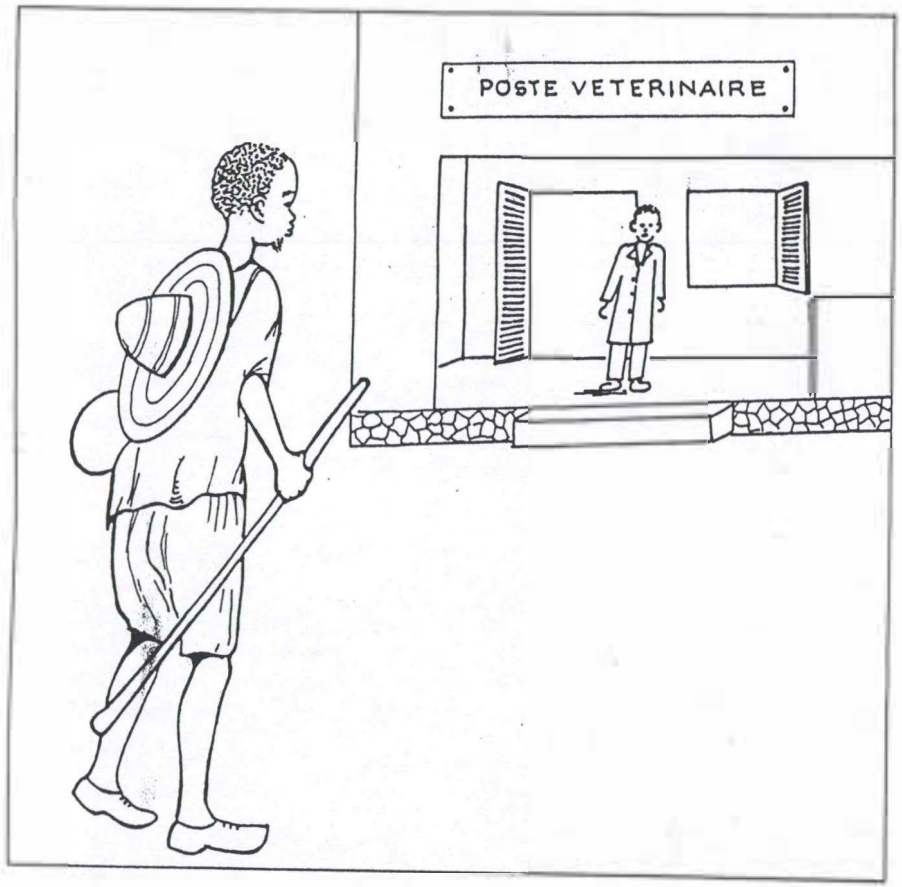

Tout éleveur est membre du réseau par conséquent, il doit informer le chef de poste vétérinaire en cas de maladie.

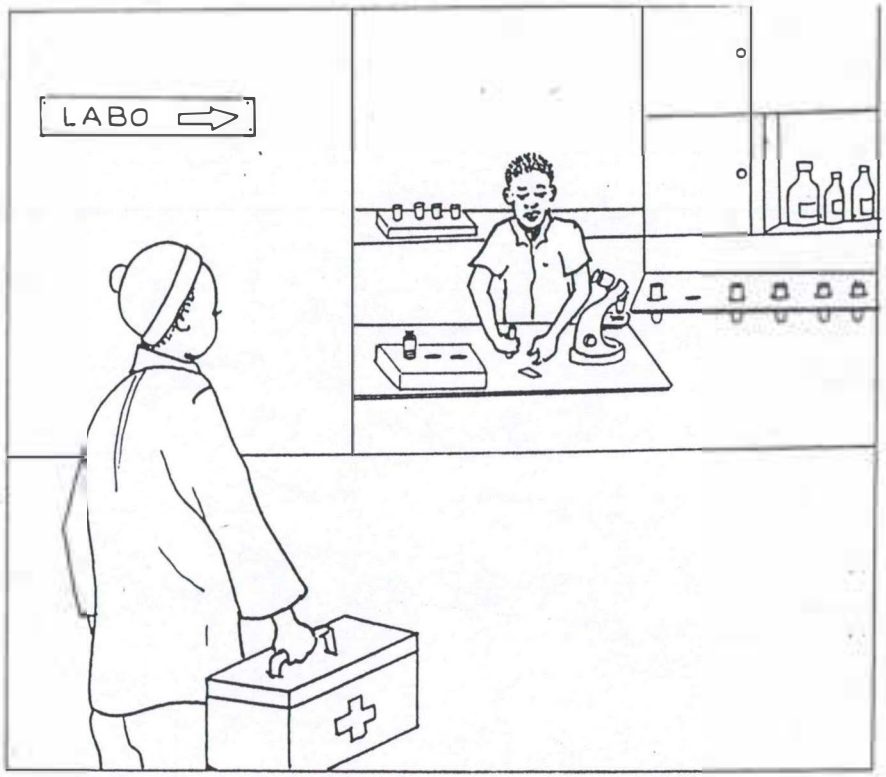

Le vétérinaire amène le prélèvement au laboratoire pour les analyses et informe ses chefs hiérarchiques.

L'unité régionale informe l'unité centrale et le comité technique du résultat de laboratoire.

ڈولی سَسْ ڈْفْتَعْنْ فُو مَنْدِنی یَوْ تَوَاغْ
دْزِعِیقَمْ نَغّی یَوْ نْجَمَنْ

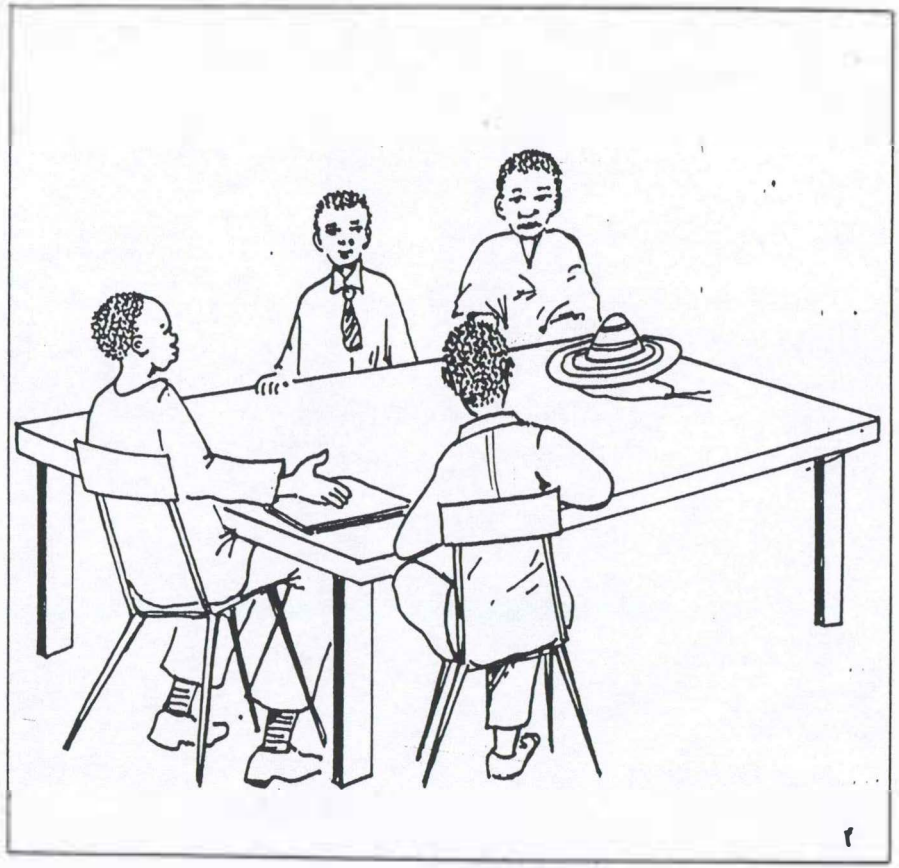

Le comité technique en collaboration avec le comité de pilotage planifient les actions à mener.

ڈْفْتَ جَنْ بِی دْزُوِیی کَوْتَنْ دَزْوَ نْمَاغِمْرَ
یَوْمَنْ

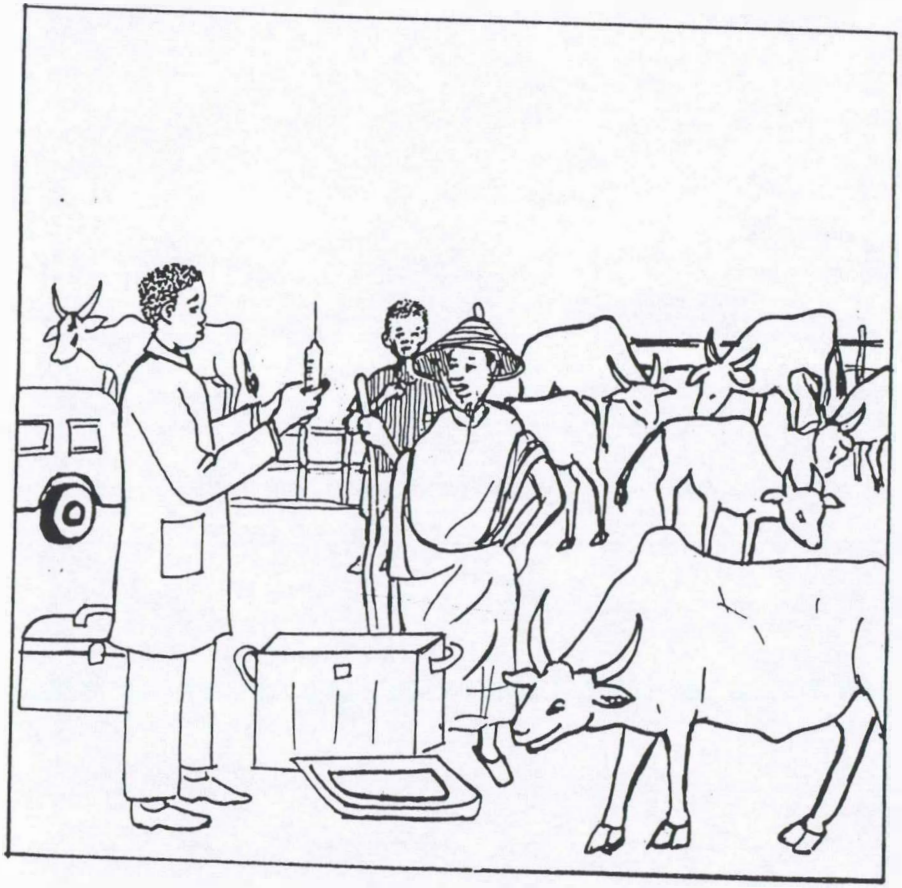

Les acteurs sont informés de la mise en œuvre des actions planifiées.

بمانتا هوبى طوفل تبرد

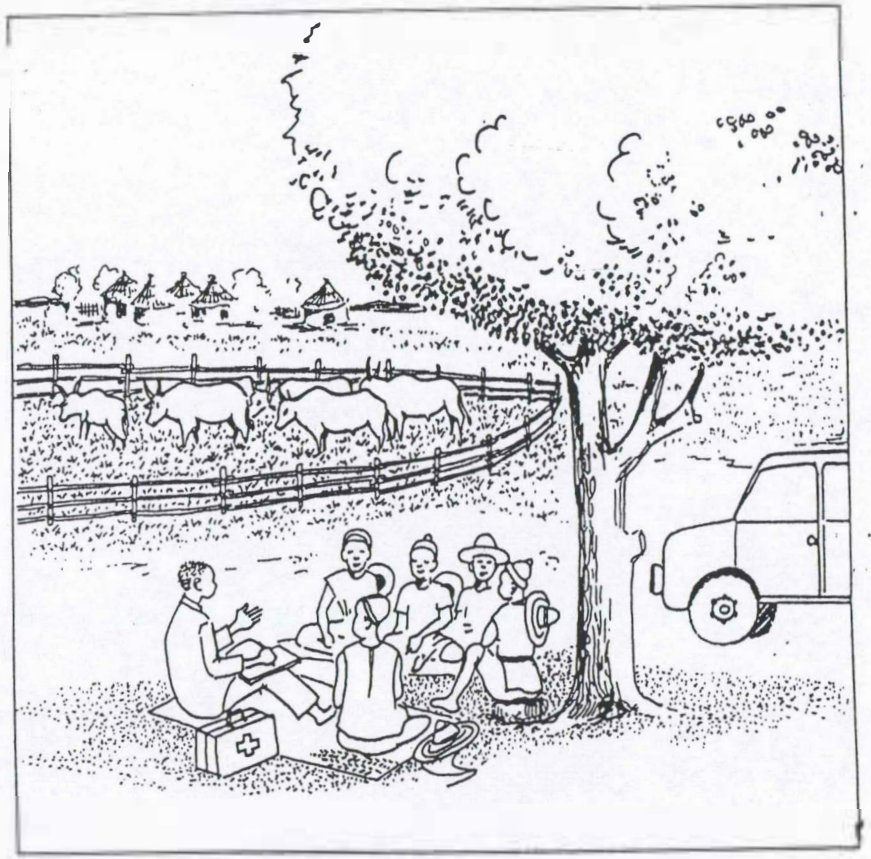

Pour une surveillance permanente des maladies, le réseau doit être composé des éleveurs, du chef de poste d'élevage, des vétérinaires, du technicien de laboratoire, de l'unité régionale, de l'unité centrale, du comité technique et du comité de pilotage.

يبا طوفل من يهانبت هوبى ثلثار نبغ فو يلطر

A PARTIR DE MAINTENANT, CE QUE JE VAIS FAIRE

Prénoms et Nom:..... date.....
Campement de:.....

Chaque jour, je regarde s'il n'y a pas d'animaux malades dans mon troupeau.

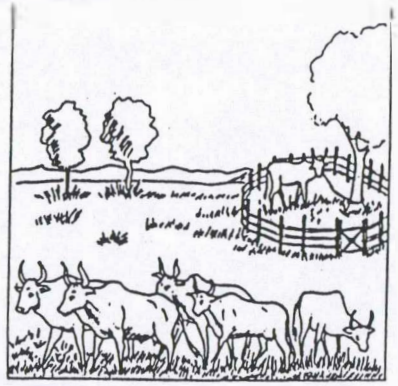

Je vais isoler l'animal malade.

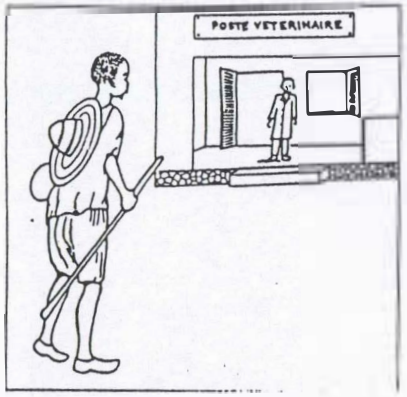

Régulièrement, je rends visite au Chef du poste vétérinaire.

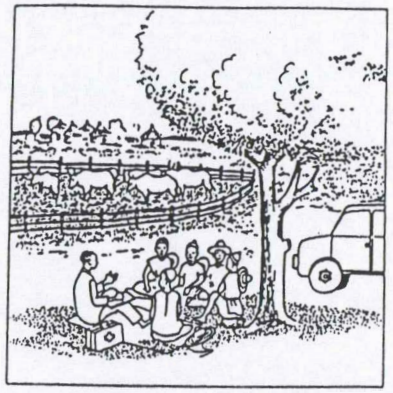

Je vais informer les autres éleveurs sur l'importance de déclarer les animaux malades au poste vétérinaire.

Je m'engage à parler à ..... éleveurs de ma zone ou de mon campement sur l'importance de signaler les animaux malades au chef de poste vétérinaire.

DEPUIS UN AN, J'AI PU REALISER LES ACTIONS SUIVANTES:

Prénoms et Nom:.....date.....
Campement de: .....

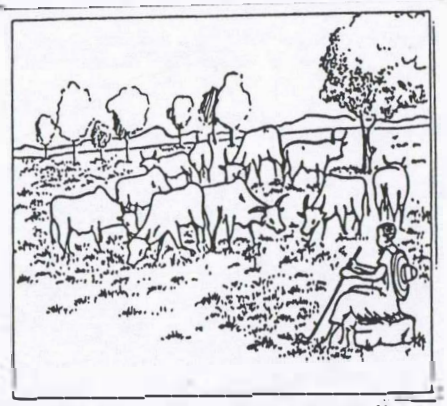

Chaque jour, j'ai regardé s'il n'y avait pas d'animaux malades dans mon troupeau.

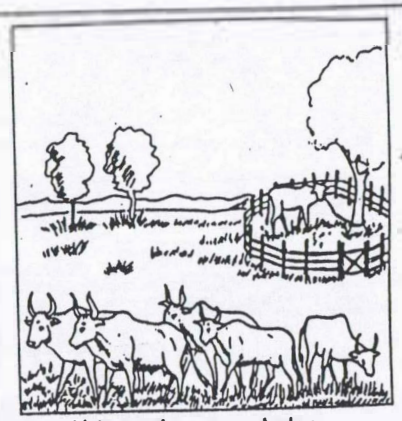

J'ai isolé les animaux malades.

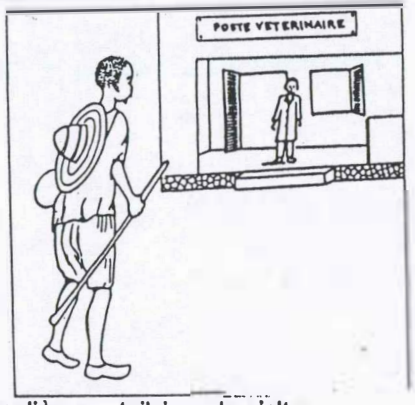

Régulièrement, j'ai rendu visite au Chef du poste vétérinaire.

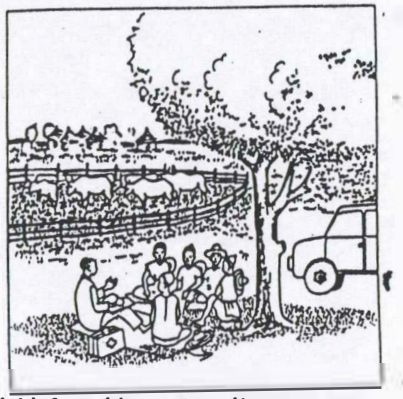

J'ai informé les autres éleveurs sur l'importance de déclarer les animaux malades au poste vétérinaire.

Je m'engage à parler à ..... éleveurs de ma zone ou de mon campement sur l'importance de signaler les animaux malades au chef de poste vétérinaire.

ANNEXE 3

SUSPICION LEGITIME

SUSPICIONS LEGITIMES PB, PPR, PPCB

ETAT DES PRELEVEMENTS REALISES PAR LES AGENTS DU RESEAU ANDE / PARC – RCA

Poste d'observation	Date de prélèvement	Nature du prélèvement	Maladies suspectées	Date de l'envoi au laboratoire	Date de réception par le magasin du laboratoire	Date d'analyse	Résultat	Observation
BIRAO	23/09/99	1 sang EDTA 1 sérum 3 écouvillons	PPR	24/11/99	24/11/99	26/11/99	+	Coordination informée tardivement (le 22/11/99) grâce à l'intervention des consultants
MOBAYE	19/07/99	4 sangs 3 sérums	PPR	27/07/99	12/08/99	26/11/99	-	Coordination n'était pas informée
MOBAYE	22/09/99	5 sangs 5 sérums 3 frottis	PPR	22/10/99	13/11/99	26/11/99	-	Coordination n'était pas informée
MARKOUNDA	27/08/99	1 sérum 1 sang 3 frottis 4 ganglions	Peste bovine	?	10/11/99	26/11/99	- PB + BVD	Coordination n'était pas informée
BOUCA	3/09/99	1 sang 1 sérum 2 ganglions	PPCB	10/09/99	15/09/99	26/11/99	-	Coordination n'était pas informée
SIBUT	14/10/99	1 sérum 1 sang 3 écouvillons	PPR	14/10/99	18/10/99	26/11/99	+	Coordination n'était pas informée
YONGORO	29/10/99	1 sérum 1 écouvillon	PPR	30/10/99 (envoyé à Bouar)	Toujours bloqué à la DRO à Bouar			Coordination n'était pas informée

ANNEXE 4

ORGANIGRAMME DE L'INSTITUT PASTEUR DE BANGUI

ORGANIGRAMME

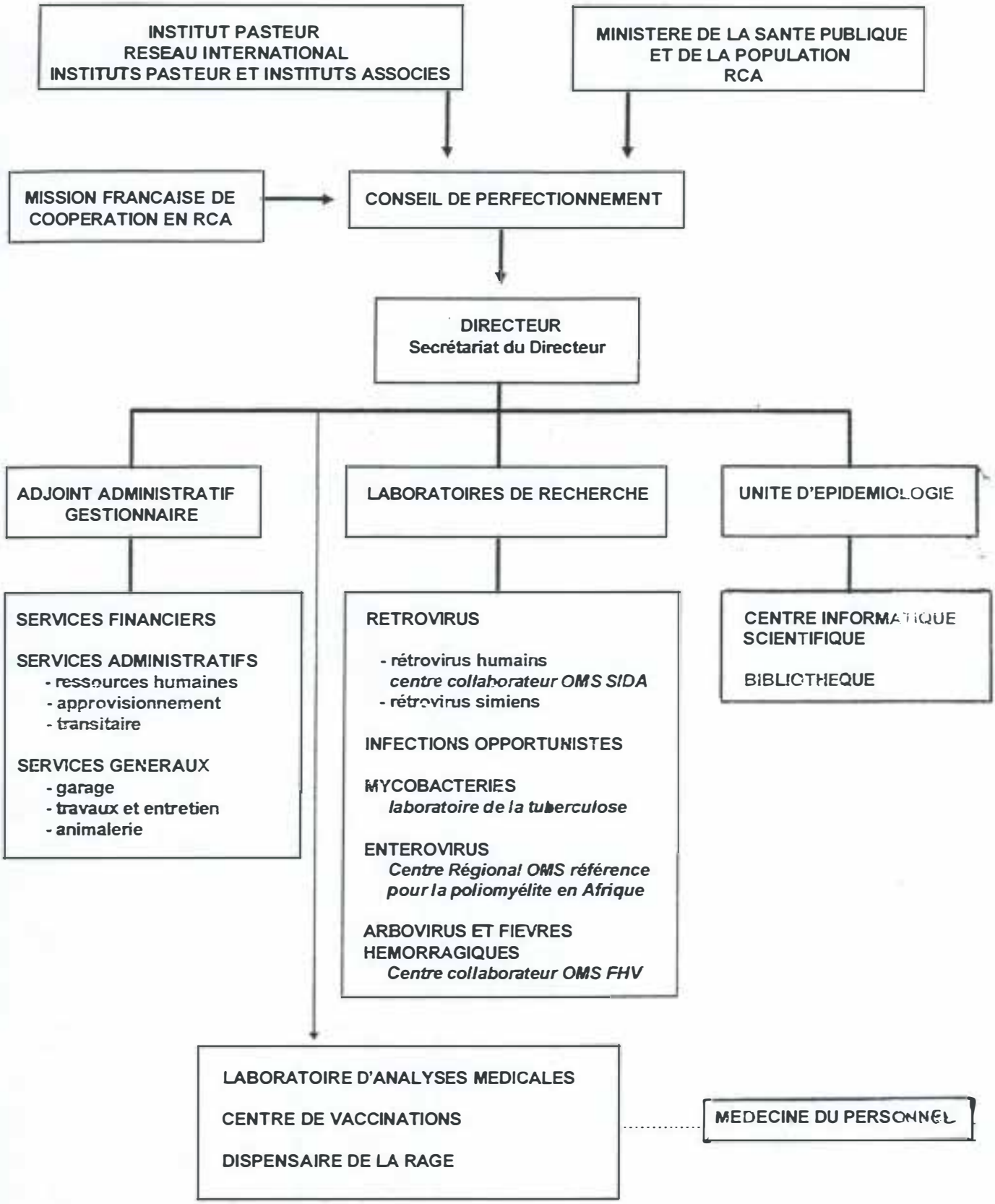

ANNEXE 5

DEVIS POUR LA FORMATION DE TECHNICIENS AU « CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA (Cameroun) »

MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Secrétariat Général

Cellule de La Formation.

Centre National de formation Zootechnique et Vétérinaire

B.P. 56 Maroua Tel 29-12-46

Fax 29.10.24
29.29.22

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

Maroua, le 23 JUIL 1999

N0 ...../ MINEPIA/SG/CF/CNFZV

Le Directeur

A .....
TO

OBJET : Note d'information sur l'admission sur titre au Centre National de Formation Zootechnique et vétérinaire de Maroua Cameroun

---

Disposition du Décret n°96/010 du 15 Janvier 1996 portant Statut des Centres Nationaux de Formation Zootechnique et Vétérinaire .

Conditions d'admission au Cycle II , filière de Technicien vétérinaire
filière de Technicien en élévage.

- niveau Terminale des Lycées et collèges d'enseignement général;
(Baccalauréat de l'enseignement général)
ou Agent Vétérinaire du terrain ayant réuni deux (2) années d'expérience ;

- Dossier d'admission sur titre produit à l'attention de Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales à Yaoundé comprenant les pièces suivantes:

1 demande d'inscription datée et signée du candidat;
1 lettre de parrainage dans laquelle le parrain s'engage à payer les frais de scolarité et de séjour du candidat;
1 copie du diplôme
1 copie de l'acte de naissance;
1 certificat médical datant de moins de 3 mois;
2 photos 4 x 4

Coût de formation d'un Technicien vétérinaire ou d'un Technicien en élévage, par étudiant et par année (durée de formation 24 mois : soit 2 x 10 mois de cours théoriques et pratiques , et 2 x 60 jours de stage terrain)

Coût d'un étudiant étranger :

RUBRIQUE	/mois	/ an	
1.1 - Frais de scolarité		450.000	
1.2 - Bourse mensuelle (10mois)	100.000	1000.000	
1.3 - Frais internat	50.000	500.000	
1.4 - Frais médicaux	20.000	200.000	
1.5 - Frais équipement	-	90.000	
1.6 - Frais inscription	-	10.000	
1.7 - Frais de stage 3000/J	90.000	180.000	(2 mois de stage)

TOTAL ..(Frs.CFA).....2.430.000=

Deux million quatre cent trente mille francs CFA

Soit pour deux année de formation : **4.860.000 frsCFA**

L'accord d'inscription est donnée par Monsieur le Minsitre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales à YAOUNDE.

La rentrée académique 1999-2000 est fixée pour débur Octobre 1999.

LE DIRECTEUR DU CNFZV

REPUBLIQUE DU CAMEROUN * CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE * MAROUA - Ministère de l'Elevage, des Pêches & des Industries Animales

DR OUMATE OUMAR
VETERINAIRE

ANNEXE 6

PROGRAMME DE FORMATION DE TECHNICIENS SUPERIEURS D'ELEVAGE A L'ISDR (UNIVERSITE DE BANGUI)

UNIVERSITE DE BANGUI

****

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail
****

Bangui, le 26 OCT. 1999

R E C T O R A T
****

B.P. 1450-BANGUI (R.C.A.)
Téléphone : 61.20.00
61.20.05

N° [illegible] /UB/R

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE BANGUI

A Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage.

Objet : Ouverture du cycle de formation des Techniciens Supérieurs d'Elevage.

Monsieur le Ministre,

Le sous-secteur Elevage de notre pays souffre cruellement de l'effritement du corps de ses cadres, dû aux départs à la retraite et surtout aux nombreux cas de décès qui ne laissent en activité qu'un effectif de vingt quatre (24) techniciens supérieurs d'élevage, nombre qui se réduit de jour en jour. Cette situation a entraîné ces dernières années un relâchement de l'encadrement sanitaire des élevages par les techniciens en nombre sans cesse décroissant, laissant les éleveurs dans un environnement pathologique toujours agressif dominé par les maladies traditionnelles (Trypanosomiase et babesiose) mais aussi par les nouvelles pathologies émergentes (Fièvre aphteuse et brucellose).

De ce fait, la formation des techniciens supérieurs d'élevage directement opérationnels s'est avéré urgente en prélude au lancement d'ici Juin 2000 du Programme Africain de Contrôle des Epizooties (PACE) dont les besoins en ressources humaines sont évalués à environ soixante techniciens pour la République Centrafricaine qui, du fait de sa situation épidémiologique, est très impliquée dans l'exécution de ce programme.

C'est pour répondre à ces besoins cruciaux en ressources humaines que l'Université de Bangui envisage d'ouvrir dès cette année académique 1999-2000 le cycle de formation des Techniciens Supérieurs d'Elevage à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de M'Baïki, en relation avec les structures de terrain: l'Agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE), la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC).

L'encadrement sera fait par les vétérinaires et autres cadres de votre département. Plusieurs ont d'ailleurs commencé à préparer leurs enseignements dont les programmes ont déjà été approuvés par le Conseil d'Université. J'aimerais recueillir votre autorisation avant le lancement du concours.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, les assurances de ma considération distinguée.

Pr. Mamadou Nestor NALI-

UNIVERSITE DE BANGUI

****

RECTORAT

****

B.P. 1450---BANGUI (R.C.A.)
Téléphone : 61.20.00
61.20.05
Télécopie : (236)61.78.90

N° 642 /UB/R.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail
****

Bangui, le 18 NOV. 1999

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE BANGUI

COMMUNIQUE RADIO

(LARGE DIFFUSION)

en Français
-18, 19 et 20 /

Le Recteur de l'Université de Bangui communique :

Il est ouvert à l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de M'Baïki le cycle de formation des Techniciens Supérieurs d'Elevage, à partir de la rentrée académique 1999-2000.

A cet effet, un concours d'entrée sera organisé les 03 et 04 Décembre 1999 à l'Université de Bangui à partir de 7 H 30 minutes.

Le concours est ouvert aux candidats des 2 sexes, de nationalité Centrafricaine, satisfaisant aux conditions suivantes :

- avoir 25 ans à la date du concours;
- avoir été admis au baccalauréat (C ou D) ou d'un diplôme admis en équivalence au cous de l'année du concours;
ou être inscrit pendant l'année en cours et pour la première fois en 1ère année d'étude universitaire et souhaiter changer de filière de formation.

Le dossier d'inscription au concours comprend :

- une demande manuscrite à adresser au Directeur de l'ISDR;
- 1 copie légalisée d'acte de naissance;
- 1 certificat de nationalité;
- 1 certificat médical d'aptitude datant de moins de trois mois;
- 2 cartes photo d'identité;
- 2 enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat;
- 1 copie légalisée du baccalauréat ou du diplôme admis en équivalence;
- 1 attestation du service de la scolarité de l'Université de Bangui certifiant que le candidat est inscrit pendant l'année en cours et pour la première fois en 1ère année dans l'un des établissements de ladite Université.

Tout dossier incomplet sera refusé. Les frais de dossier sont fixés à 3.000 F CFA et ils ne sont pas remboursables. Les dossiers de candidatures seront déposés au Service de la Scolarité et des Examens au plus tard le 30 Novembre 1999 à 12 heures. Le concours comprend 4 épreuves écrites obligatoires du niveau des classes de terminales C et D.

Calendrier et durée des épreuves :

Vendredi 03 Décembre 1999

* Français coef. 2 de 7 h 30 à 9h 30
* Mathématiques coef. 3 de 7 h 30
* Chimie coef. 2 de 14 h 30 à 16 h 30.

Samedi 04 Décembre 1999

* Biologie coef. 3 de 8 h à 11 h 00.

Un concours interne est organisé par l'Université de Bangui le 04 Décembre 1999 pour les Techniciens d'Elevage âgés de 40 ans au plus au 1er

Janvier de l'année du concours et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Le dossier de candidature au concours comprend :

- 1 demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISDR;
- 1 copie légalisée d'acte de naissance;
- 1 certificat de nationalité;
- 1 certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois;
- 1- copie certifiée des diplômes obtenus
- 1 certificat de travail délivré par le chef hiérarchique
- 1 curriculum vitae détaillé.

Les dossiers sont déposés au Service de la Scolarité au plus tard le 30 Novembre 1999 à 12 H 00.

Les nombres de places mises au concours sont de 20 places pour le concours externe, et 4 places pour le concours interne.

UNIVERSITÉ DE BANGUI
RECTEUR
BIBLIOTHÈQUE CENTRAFRICAINE

Professeur Mamadou Nestor NALI

UNIVERSITE DE BANGUI

****

INSTITUT SUPERIEUR DE
DEVELOPPEMENT RURAL
DE M'BAÏKI
****
B.P. 909-BANGUI (R.C.A.)

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail
****

PROGRAMME

DE FORMATION DES TECHNICIENS SUPERIEURS D'ELEVAGE A L'INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL (ISDR).

Juin 1999.

I. Contexte

La République Centrafricaine dispose d'un important potentiel dans le sous-secteur élevage, ce qui a nécessité la mise en œuvre d'une politique de son développement, appuyée par différents projets dont les principaux objectifs visaient principalement l'amélioration des conditions de vie des éleveurs transhumants, à travers la lutte contre les épizooties et maladies parasitaires.

Ce sous-secteur traverse actuellement une mutation qui se traduit par :

- une tendance des éleveurs transhumants à se sédentariser ;
- une reconversion des éleveurs appauvris dans de nouvelles activités vitales (agriculture, pêche, chasses, commerce ...) ;
- un développement des systèmes émergents d'élevage (agro élevage) ;
- un changement de mentalité des éleveurs transhumants qui entraîne aussi un changement dans les prestations de service.

Depuis dix (10) ans, la formation des Techniciens d'Elevage au Collège Technique d'Elevage (CTE) de Bouar a été suspendue pour ne faire place qu'à des cycles de remise à niveau des anciens techniciens et les formations thématiques des éleveurs dans le cadre du Projet National de Développement de l'Elevage.

Le pays souffre de l'effritement du corps des cadres de l'élevage dû au départ à la retraite et au nombreux décès. A l'heure actuelle, le sous-secteur recourt à certains cadres extérieurs à l'élevage pour intervenir dans un domaine dont ils n'ont pas la maîtrise.

A l'instar des autres pays de la sous-région, la République Centrafricaine s'engage dans le processus de privatisation de la profession vétérinaire et des services de santé animale.

II. Justification

Le fait que la République Centrafricaine n'ait procédé sur place à aucune formation des Techniciens Supérieurs d'élevage , s'est traduit par un déficit chronique face à des besoins d'encadrement sans cesse croissant.

Ces cadres intermédiaires ont été formés à l'extérieur en nombre réduit et à cause du coût élevé, cette option a été abandonnée. Il ne reste que 24 Techniciens Supérieurs d'Elevage actifs dans le pays et ce nombre se réduit de jour en jour.

La première contrainte de l'élevage centrafricain est constitué des problèmes sanitaires au point de faire dire que c'est « un élevage sous seringue ». Les difficultés du réseau de distribution des produits vétérinaires ainsi que le relâchement de l'encadrement sanitaire des élevages par les techniciens en nombre de plus en plus réduit font que les éleveurs éprouvent des difficultés à maîtriser une situation pathologique toujours agressive dominée par les maladies traditionnelles que sont la Trypanosomiase et les babésioses mais aussi par les nouvelles pathologies qui inquiètent beaucoup les éleveurs comme la fièvre aphteuse et la brucellose.

Cette situation explique l'appauvrissement exponentiel des éleveurs transhumants centrafricains qui voient l'effectif moyen par famille de 125 têtes de bétail en 1990 passer à 55 têtes par famille en 1998.

La formation des Techniciens Supérieurs d'Elevage à l'ISDR s'avère une urgence aux regards de la situation actuelle du sous-secteur élevage en ressources humaines.

III. Les Objectifs Pédagogiques de la Formation

La formation des BTS d'Elevage doit allier l'acquisition d'un niveau satisfaisant de compétences techniques surtout dans le domaine de la santé animale, une conception fonctionnelle et pragmatique de l'enseignement et le souci de collaborer à la rentabilité des activités d'élevage.

Il s'agit dès lors de doter l'étudiant des savoirs et savoir-faire définis dans le but de répondre de manière efficace et rapide aux problèmes sanitaires observés sur le terrain.

Outre la maîtrise des compétences techniques, il est indispensable que le formé soit capable d'approcher le public cible, d'être à l'écoute de ses problèmes et difficultés, de lui transmettre son savoir-faire et de faire preuve de sérieux et de sens de responsabilités dans son secteur.

Cette préoccupation accompagnera et sous-tendra l'ensemble de la formation tout au long de son déroulement. Par conséquent, le formateur ne doit pas perdre de vue, quelque soit la matière qu'il enseigne, la nécessité de mettre en évidence les relations entre le contenu de la formation et les réalités du terrain.

III.1 Formulation des objectifs

Pour chaque cours, les objectifs pédagogiques doivent correspondre à des savoirs en relation avec la maîtrise des notions théoriques et l'application de celles-ci à des savoir-faire correspondant à des manipulations professionnelles.

Ces savoirs et savoir-faire constituent les prérequis à la maîtrise des compétences professionnelles. La qualité de cette maîtrise conditionne la qualité ultérieure du formé.

Ces objectifs seront définis pour chaque cours. Il appartient à l'enseignant de planifier ces objectifs en tenant compte des contrastes résultant de la succession des prérequis, des besoins de l'apprenant et des contraintes didactiques.

Les objectifs généraux seront formulés en termes relativement vagues et imprécis mais seront néanmoins utile pour le formateur dans la mesure où ils indiquent les grandes orientations assignées à la formation.

Ces directives seront toutefois insuffisantes pour mener à bien l'action pédagogique. C'est pourquoi ces objectifs généraux seront décomposés en série d'objectifs concrets et précis qui devront être atteints en cours ou à la fin de la formation.

Ces objectifs opérationnels seront exprimés en terme de comportements c'est-à-dire en terme d'activités que l'apprenant doit accomplir, activités observables et évaluables.

III.2 Contexte pédagogique des apprentissages.

Les apprentissages se dérouleront dans des contextes pédagogiques différents selon les savoir-faire à acquérir. Il s'agira :

- d'activités réalisées dans le cadre des leçons qui se donnent en classe ;
- d'activités exécutées au niveau de la Ferme-Ecole
- d'activités réalisées dans le cadre des sorties pédagogiques et stages de terrain.

La maîtrise des objectifs pédagogiques résulterait de l'intégration des activités réalisées dans ces trois contextes évoqués.

Les stages

Les étudiants en fin de première et de deuxième années doivent effectuer un stage.

Stage de fin de première année

Les étudiants déclarés admis en deuxième année doivent effectuer un stage dans une structure s'occupant de la d'Elevage(clinique vétérinaire, services régionaux et centraux de santé animale).

Ce stage durera deux (2) mois.

A l'issue de ce stage, l'étudiant devra rédiger un rapport qu'il soutiendra devant un jury d'enseignants en matière d'élevage, à la rentrée des vacances de Noël.

Stage de fin d'études

L'étudiant déclaré admis à l'examen de fin de cycle, devra accomplir un stage de fin d'étude dans une structure chargé de la santé animale. Un sujet de mémoire sera choisi en fonction des préoccupations sanitaires du sous-secteur Elevage.

A l'issue de ce stage, l'étudiant doit rédiger un mémoire qu'il soutiendra devant un jury de professeurs en matière d'élevage, du Directeur de mémoire et éventuellement d'une autre personne jugée compétente dans le domaine du travail réalisé. Ce stage a une durée de trois (3) mois.

III.3 L'évaluation des apprentissages

Ce sont des comportements ou activités observables et mesurables qui feront l'objet de l'évaluation. L'évaluation sera formative (tout au long du déroulement des apprentissages) de façon à diagnostiquer les difficultés éventuelles que rencontre l'étudiant et, sommative au terme de l'enseignement.

En effet, le passage en année supérieure est conditionnée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 12/20 sur tous les travaux de l'année y compris la note de stage.

L'attribution du diplôme de TS en d'Elevage est conditionnée par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 12/20 à l'examen de fin de cycle et une note au moins égale à 12/20 à la soutenance du mémoire de fin de formation.

L'étudiant reprend sous forme d'épreuves orales à la deuxième session, les matières où il a une note supérieure à 08/20.

Une note inférieure à 08/20 dans plus de trois (3) matières est éliminatoire et l'étudiant est autorisé à redoubler l'année ou il est exclu.

La note moyenne générale est obtenue en additionnant :

- La moyenne arithmétique pondérée des coefficients des notes obtenues aux différentes matières de contrôle de connaissances dans l'année et des stages qui compte pour 40 %

- La moyenne arithmétique pondérée des coefficients des notes obtenues aux différentes matières de l'examen de fin de d'année qui compte pour 60 %

Quand la moyenne générale est au moins égale à 17/20,

la mention est : Très Bien

Quand la moyenne générale est comprise entre 15/20 et 17/20,

la mention est : Bien

Quand la moyenne générale est comprise entre 13/20 et 15/20,

la mention est : Assez-Bien

Quand la moyenne générale est au moins égale à 12/20,

la mention est : Passable

Il n'est autorisé qu'un seul redoublement au cours de la formation sauf cas de maladie ou d'empêchement majeure

IV. Programme de Formation

Le cycle de formation est de deux (2) ans. Le recrutement des étudiants Techniciens Supérieurs d'Elevage se fait :

- par voie de concours pour les candidats titulaires d'un baccalauréat scientifique (C&D)

- par voie de concours interne organisé par l'Université de Bangui pour les Techniciens d'Elevage à raison de cinq (05) places par promotion.

Les dossiers de candidature pour les étudiants étrangers seront présentés par le gouvernement de leur pays d'origine ou par l'ambassade de leur pays à Bangui.

Une fois recrutés, les étudiants seront formés selon le chronogramme suivant :

IV.1 Présentation de la matière

IV.1.1. Le découpage des cours

C'est par l'intermédiaire de l'enseignement des différents cours inscrits au curriculum de la formation que se poursuivent les objectifs assignés à la formation et s'acquièrent les compétences professionnelles.

La matière est découpée en une liste de contenu-matière dont l'ordre de présentation tente de respecter la chronologie selon laquelle ces contenus s'enchaînent.

IV.1.2. Chronogramme des cours

Les cours se répartissent en deux phases dont une phase par année.

Le chronogramme des cours sera établi en tenant compte des contraintes pédagogiques dont :

- la planification des cours les uns par rapport aux autres doit respecter la progression didactique de l'étude du milieu ;
- la maîtrise des bases théoriques est indispensable à l'apprentissage des savoir-faire ;
- la planification des stages utilise les possibilités qu'offrent les vacances scolaires d'une part et surtout les campagnes de vaccination contre les épizooties d'autre part.

Il faut noter qu'à l'intérieur de chaque phase, figurent des blocs de cours dont les contenus-matière s'articulent sur une base de connaissances théoriques communes.

IV.2 Matières de contrôle des aptitudes et de connaissances

IV.2.2. Première année

N°	Matières	Examen		Volume
		Durée	Coefficient	horaire
1	Déjà	1H	4	60
2	Anglais technique	2 H	3	36
3	Botanique , stématique	2 H	2	40
4	Technique d'expression	2 H	2	60
5	Anatomie - Histologie - Embryologie	2 H	4	120
6	Physiologie animale	2 H	3	60
7	Génétique générale	22H	2	36
8	Zootechnie générale	2 H	5	80
9	Zoologie	2 H	2	50
10	Biologie animale	2 H	2	50
11	Pathologie générale	2 H	4	66
12	Microbiologie	2 H	3	40
13	Parasitologie vétérinaire	2 H	4	50
14	Chirurgie/Reproduction	2 H	3	60
15	Pharmacie/Toxicologie	2 H	3	50
16	Informatique	2 H	2	30
17	Travaux Pratiques à la Ferme		5	72
			-	980
18	Stage de fin de 1ère année		10	2 (mois)

Coefficients de pondération

- Anatomie 3
- Histologie Embryologie 2
- Chirurgie 2
  Reproduction 2
- Pharmacie 3
- Toxicologie 1

IV.2.2. Deuxième année

N°	Matières	Examen		Volume Horaire
		Durée	Coefficient	
1	Economie Gestion	2 H	3	60
2	Vulgarisation/Animation	2 H	2	40
3	Pathologie infectieuse	2 H	5	60
4	Pathologie parasitaire	2 H	5	60
5	Pathologie médicale	2 H	3	50
6	Anatomie Pathologique	2H	2	40
7	Immunologie	2 H	3	45
8	Zootechnie Spéciale	2 h	5	110
9	Denréologie	2 H	3	65
10	Mécanisation Agricole	2 H	2	40
11	Statistiques Agricoles	2 H	2	30
12	Biochimie	2 H	2	40
13	Obstétrique	2 H	3	60
14	Pisciculture/Apiculture	2 H	3	50
15	Informatique	2 H	2	30
16	Travaux Pratiques à la Ferme		5	70
				850
17	Stage pré-professionnel		10	3 (mois)

Coefficients de pondération

- Economie 1
- Gestion /Comptabilité 2
- Apiculture 1
- Pisciculture 2

ANNEXE 7

RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE ANDE/PACE-RCA : PROPOSITION DE PLAN D'INTERVENTION EN URGENCE

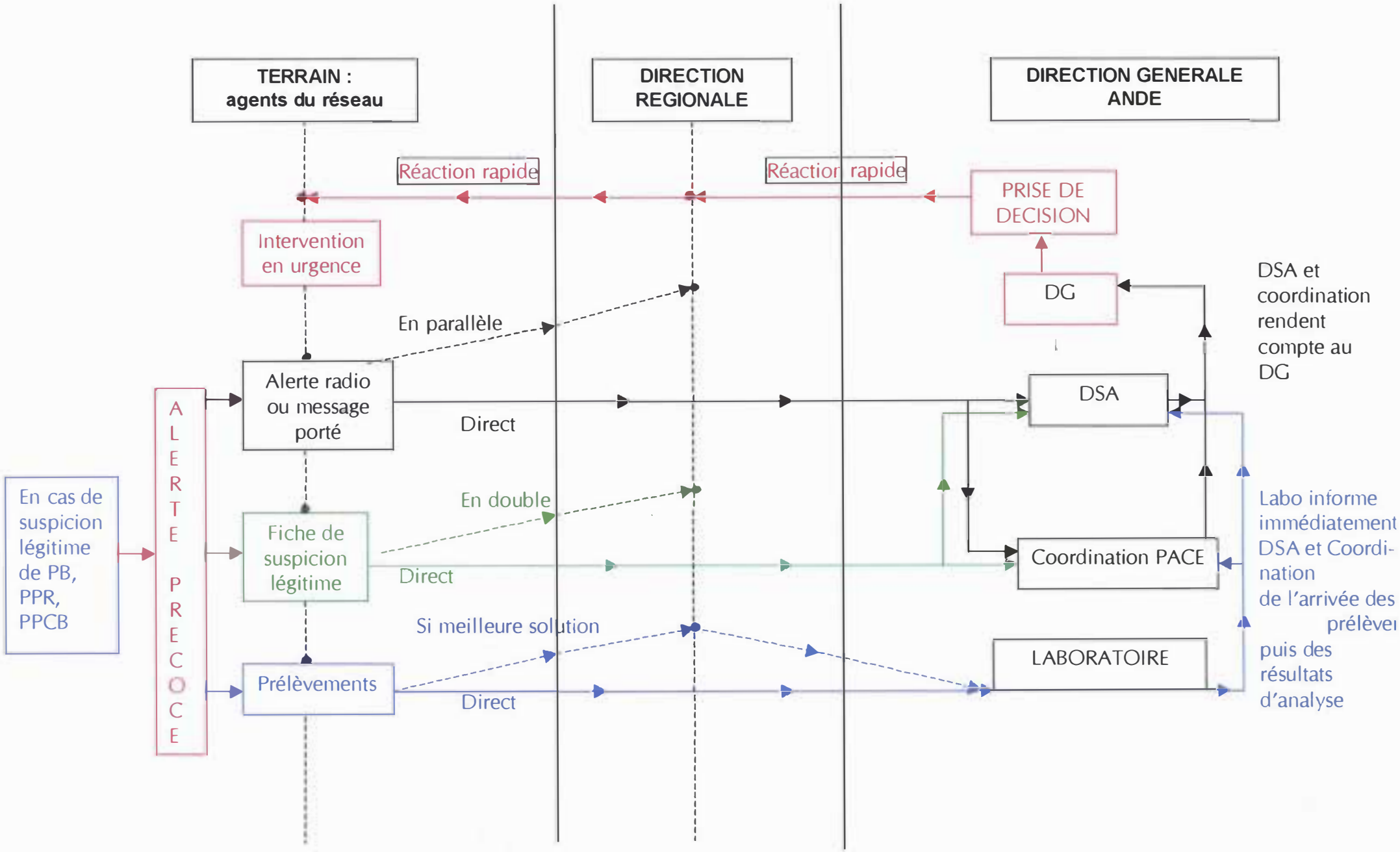
TERRAIN :
agents du réseau
DIRECTION REGIONALE
DIRECTION GENERALE ANDE
Réaction rapide
Réaction rapide
PRISE DE DECISION
Intervention en urgence
DG
DSA et coordination rendent compte au DG
En parallèle
Alerte radio ou message porté
Direct
DSA
En cas de suspicion légitime de PB, PPR, PPCB
ALERTE PRECOCE
En double
Fiche de suspicion légitime
Direct
Coordination PACE
Labo informe immédiatement DSA et Coordi-nation de l'arrivée des prélèvem puis des résultats d'analyse
Si meilleure solution
LABORATOIRE
Prélèvements
Direct

ANNEXE 8

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE – Présentation générale - République Centrafricaine
Coordination Nationale du PARC/RCA – République Centrafricaine – Mai 1999

SUIVI DES AGENTS DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE
Guide méthodologique – Projet PARC/RCA – Volet 1
Coordination Nationale du PARC/RCA – Bangui – République Centrafricaine – 1999

PLAN D'URGENCE POUR LUTTER CONTRE LA PESTE BOVINE - Projet PARC/RCA – Volet 1
Coordination Nationale du PARC/RCA, Bangui, République Centrafricaine – 1999

RAPPORT DE FIN DE MISSION –Décembre 1997 – Juillet 1999 – Antoine MAILLARD
République Centrafricaine – Bangui – Juillet 1999

SEMINAIRE DE RECYCLAGE DES AGENTS DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE
Projet PARC/RCA – Contenu des interventions
République Centrafricaine – Avril 1999

SEMINAIRE DE FORMATION DES AUXILIAIRES DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE
Contenu des interventions et budget de la formation - 1999
Docteur Noël Emmanuel KANDORO
Chef de service Centre de Santé Animale

ANIMER UNE REUNION DE SENSIBILISATION – Guide pratique de terrain
SISAC – République Centrafricaine – 1999

FAIRE DE LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE – Guide pratique de terrain
SISAC – République Centrafricaine – 1999

RECONNAITRE LES MALADIES SURVEILLEES – Guide pratique de terrain
SISAC – République Centrafricaine – 1999

LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET LES ABATTAGES CONTROLES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (période 1991 – 1996)
Assana REMAYEKO et Mahamath DIALLO

PROGRAMME DE FORMATION DES TECHNICIENS SUPERIEURS D'ELEVAGE A L'INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL (ISDR)
Université de Bangui – République Centrafricaine – Juin 1999

RAPPORTS DE MISSIONS CENTRAFRIQUE – 5 au 9 avril 1998 et 20 au 26 septembre 1998
Coordination Régionale PARC Afrique de l'Ouest et du Centre – Volet épidémiologie
Pascal HENDRIKX – Conseiller en épidémiologie – Octobre 1998

RAPPORT DE MISSION – PREMIER ATELIER DE CONCERTATION TRIPARTITE TCHAD – R.C.A. – SOUDAN SUR LE CORDON SANITAIRE CONTRE LA PESTE BOVINE
N'Djamena du 1er au 3 juillet 1999
Pascal HENDRIKX – Cirad-Emvt – Juillet 1999

DEUXIEME MISSION D'APPUI – PROJET PARC-RCA – VOLET 1
Mission sensibilisation et communication – 24 mai – 15 juin 1998
Alain LE MASSON – Cirad-Emvt - Rapport 98-022 – Décembre 1998

MISSION D'APPUI A LA MISE EN PLACE DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE PARC en REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Jean-Jacques TULASNE – Cirad-Emvt – Rapport 99-022 – Mai 1999

ANNEXE 9

PHOTOS DE LA MISSION

ARRIVEE A BIRAO

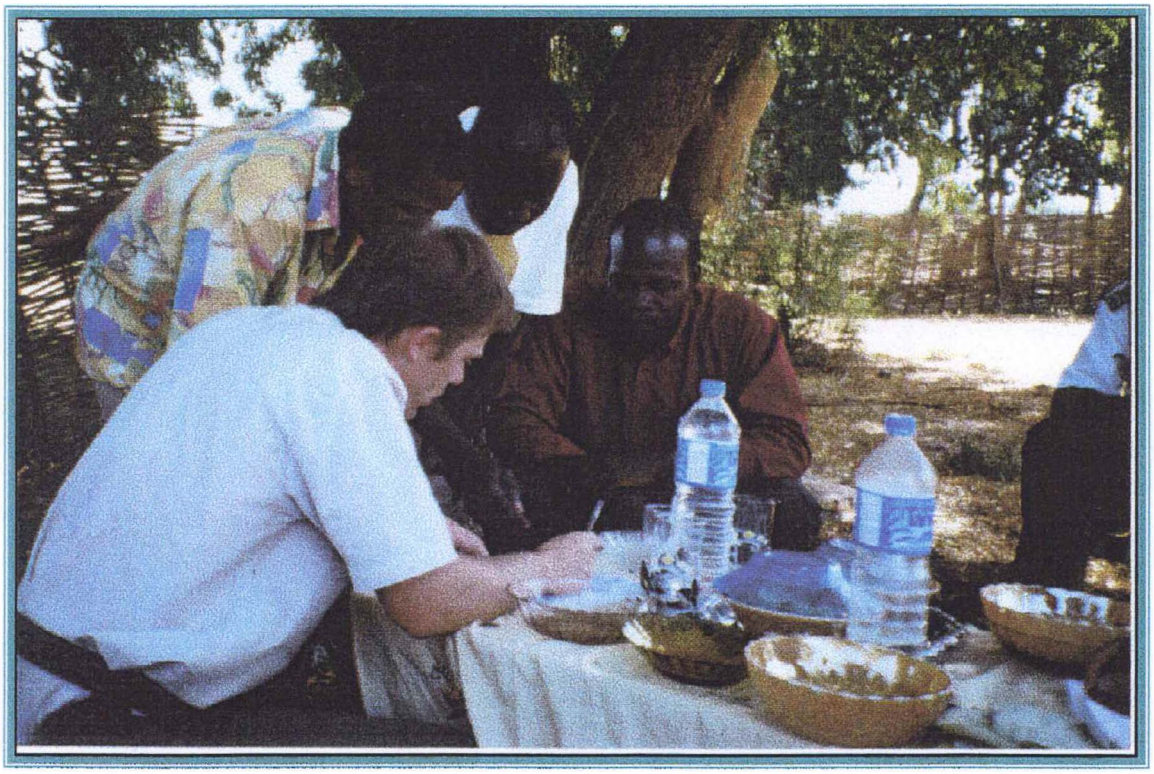

SEANCE DE TRAVAIL A BIRAO

PANNEAUX SOLAIRES POUR L'ALIMENTATION
DU CONGELATEUR DE BIRAO

ARRIVEE A ZEMIO

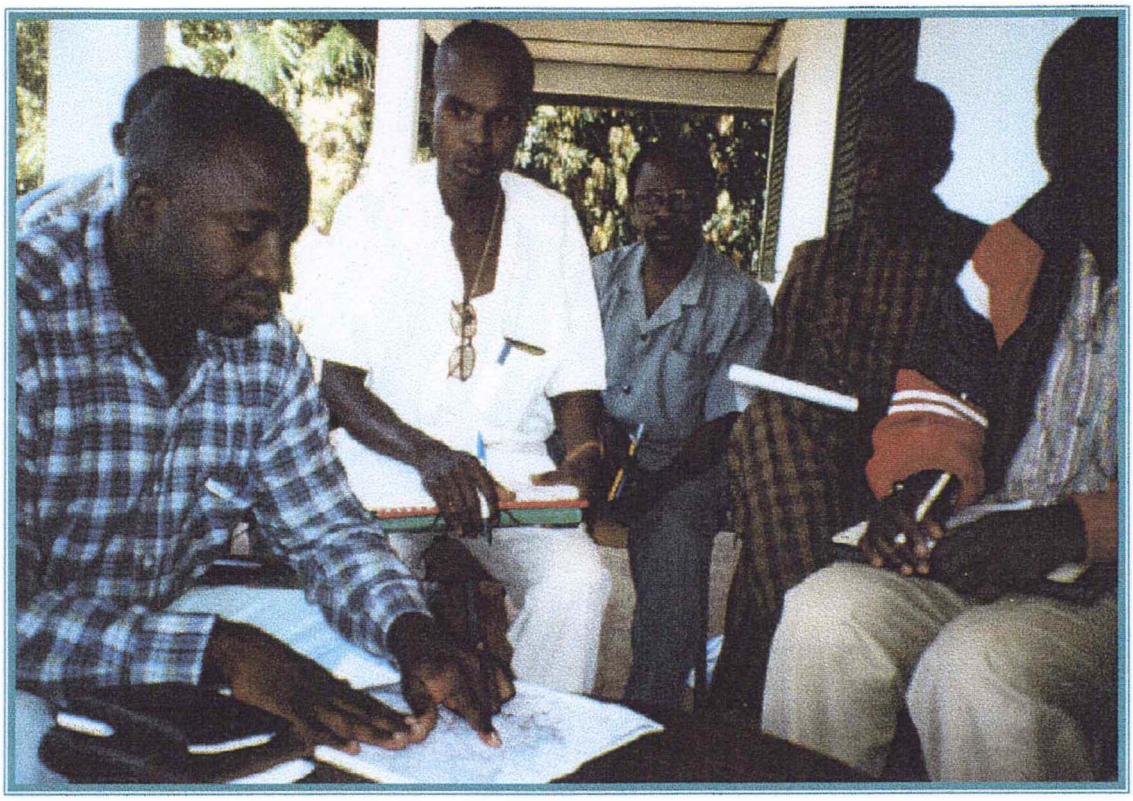

SEANCE DE TRAVAIL A BOUAR

APRES LA SEANCE DE TRAVAIL A BOUAR

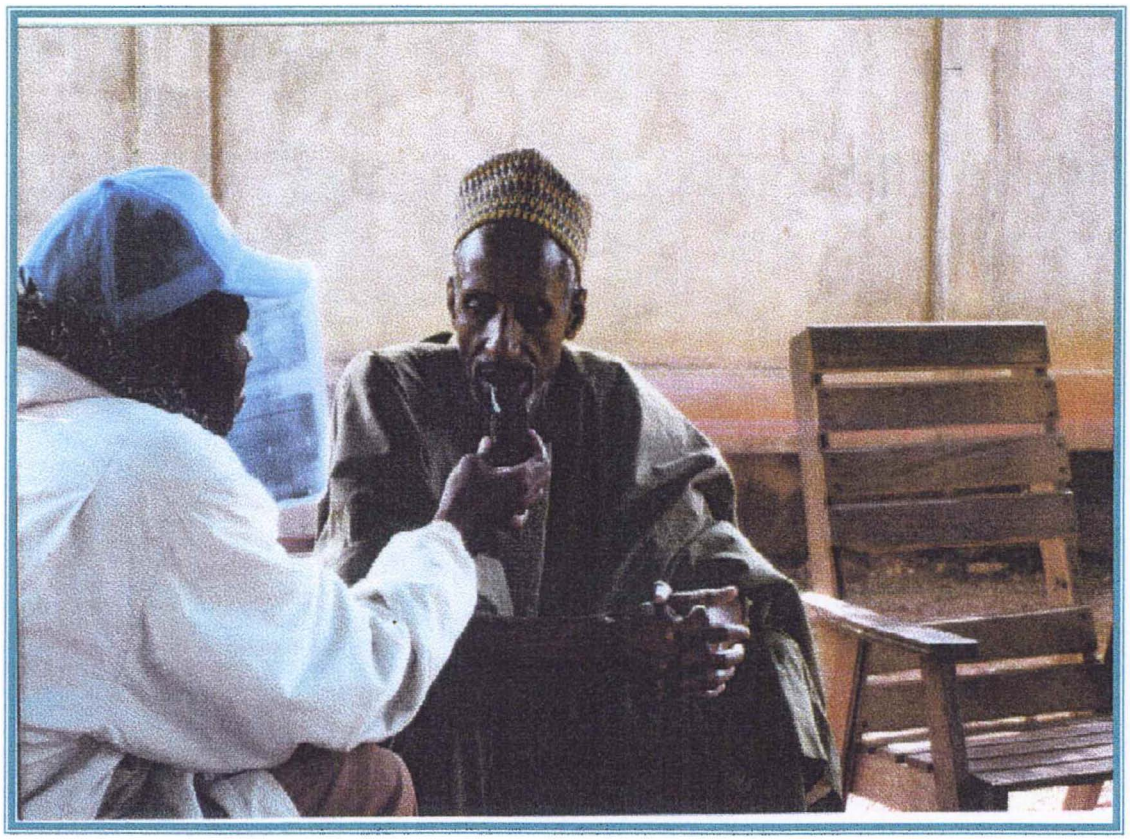

INTERVIEW D'UN ARDO A BOALI